fcpe
Louis le Grand

LOUIS-LE-GRAND

Année scolaire 2012-2013

Guide pratique

à l'usage des élèves et de leurs parents

fcpe.llg.free.fr

Plan du Lycée

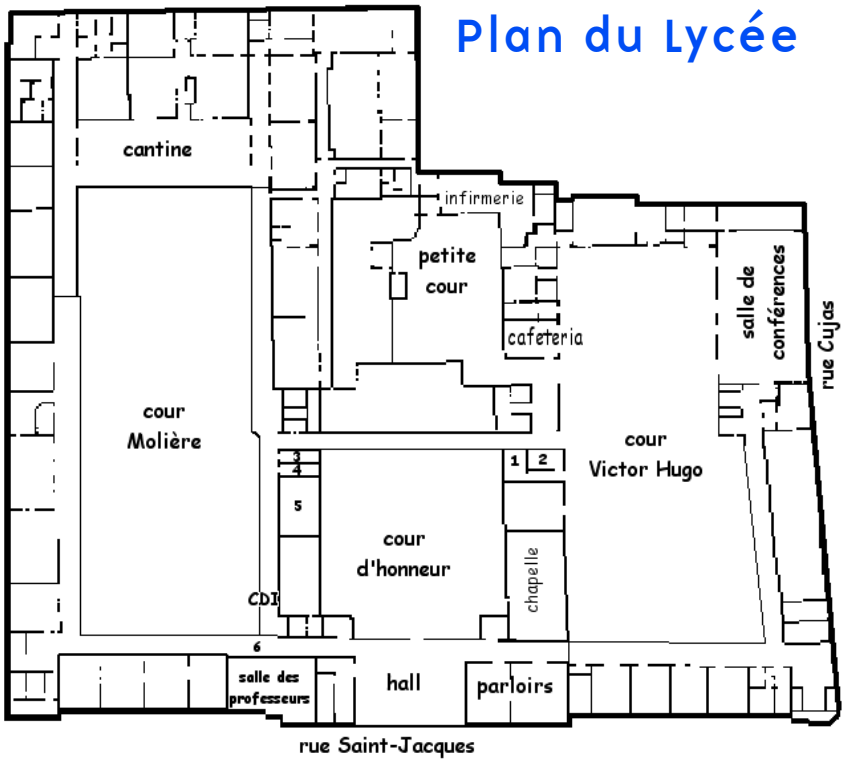

1 Bureau de M. BOULBEN
2 Bureau de M. DUCLOS
3 Bureau de Mme MEIMOUN (entresol)
4 Bureau des surveillants (entresol)
5 Intendance (1er étage)
6 Secrétariat (1er étage)

Les bureaux du proviseur et des proviseurs-adjoints sont situés au 1er étage, à proximité du secrétariat.

Le CDI et la cantine sont situés au rez-de-chaussée de la cour Molière, un étage au-dessous du niveau de l'entrée.

Accès

Autobus

Lignes 63, 86, 87 : Odéon ou Cluny Ligne 4 :
Lignes 38, 82, 21, 27, 85 : Écoles/Luxembourg
Ligne 84 : Soufflot
Ligne 96 : St-Michel ou Odéon

Métro-RER

St-Michel ou Odéon
Ligne 10 : Cluny-Sorbonne
Ligne B : Luxembourg
Ligne C : St-Michel-Notre-Dame

Rejoignez-nous !

Bienvenue à tous les parents et à tous les élèves du lycée Louis-le-Grand !

À ceux qui découvrent ce lycée, nous pouvons dire qu'ils y seront accueillis avec chaleur et bienveillance, que leurs enfants s'y sentiront tout simplement bien et l'adopteront dès les premiers jours (vous verrez, ils vous le diront !), que cet établissement, exigeant certes, ambitieux assurément, reste un lycée public comme d'autres - avec ses impératifs de budget, d'emplois du temps à gérer, de parents à rassurer, et surtout d'élèves à former afin de les mener le plus loin possible ; que si les élèves ne sont pas des surdoués, ils se distinguent par un parcours scolaire élogieux, et sont venus ici de toutes origines - sociale, géographique, culturelle ou religieuse - attirés par le « petit plus » qui leur offrira l'émulation nécessaire, afin de donner le meilleur d'eux-mêmes, dans un cadre privilégié. Cependant, il est très important que vous, parents, soyez à leurs côtés, pour les guider et les soutenir durant ces années intenses. Les enseignants, parce qu'ils ont conscience de travailler dans un environnement plutôt favorisé, et devant une audience plutôt attentive, peuvent se consacrer plus sereinement et plus avantageusement à un enseignement de qualité. Oui, le lycée Louis-le-Grand permet à de bons élèves d'exprimer leur potentiel intellectuel et favorise la réussite scolaire.

La FCPE à Louis-le-Grand

Les parents d'élèves de la FCPE du lycée sont, eux aussi, aux avant-postes, notamment avec un suivi attentif de la réforme du lycée, qui s'étend en cette rentrée 2012 jusqu'au niveau de la terminale. Notre exigence de maintien de l'excellence et de l'égalité guide les actions de notre association afin que chaque élève puisse réussir, selon son projet, ses désirs et ses capacités. Mensuelles ou thématiques, nos réunions sont ouvertes à tous, pour partager notre expérience avec vous et répondre aux questions que vous vous posez sur la scolarité.

Pour une année scolaire réussie par tous,
Rencontrez-nous, rejoignez-nous, soutenez-nous !

Latifa Bachene,
Présidente de la FCPE du lycée Louis-le-Grand

Calendrier de l'année 2012-2013, réunions de rentrée

Rentrée

➤ **Lundi 3 septembre 2012**

À partir de 9 heures, accueil des internes

➤ **Mardi 4 septembre 2012**

Rentrée des secondes et des classes préparatoires.

➤ **Mercredi 5 septembre 2012**

Rentrée des premières et des terminales.

L'horaire précis de rentrée, l'accueil de M. le Proviseur et l'horaire de début des cours varient pour les différents niveaux du secondaire et pour les classes préparatoires. Vous les trouverez sur notre site internet dès qu'ils seront disponibles.

N'oubliez pas la réunion de rentrée de la FCPE, **samedi 8 septembre à 9 heures** suivie à 10 h 30 de l'accueil par M. Bouchaud, nouveau proviseur du lycée Louis-le-Grand.

Vacances scolaires

➤ **1er trimestre**

Toussaint	du samedi 27 octobre 2012 au jeudi 8 novembre 2012
Noël	du samedi 22 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013

➤ **2ème trimestre**

Hiver	du samedi 2 mars 2013 au lundi 18 mars 2013
Printemps	du samedi 27 avril 2013 au lundi 13 mai 2013

➤ **3ème trimestre**

Vacances d'été (date officielle) : jeudi 4 juillet 2013

Le lycée Louis-le-Grand étant un centre d'examen, les cours s'arrêtent au lycée quelques jours avant le début du baccalauréat, soit aux environs du 15 juin. Les classes préparatoires de première année poursuivent les cours jusqu'à la fin du mois de juin.

Sommaire

Rejoignez-nous ! 1

Calendrier de l'année 2012-2013, réunions de rentrée 2
Déroulement de l'année scolaire 4
Les grands rendez-vous de la FCPE 6

Le secondaire à LLG

La mise en place de la réforme du lycée 8
L'organisation du second cycle à LLG 10
La classe de seconde 11
La classe de première 14
La classe de terminale 17
Conseil pour le choix d' une filière post bac 20

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à LLG

Structure pédagogique 21
L'entrée en classe préparatoire 22
Les classes préparatoires scientifiques 26
Quels concours à l'issue des classes préparatoires scientifiques ? 27
Les classes préparatoires littéraires 28
Les classes préparatoires ECS 30
Quels concours à l'issue des classes préparatoires ECS et littéraires ? 32

Vivre au lycée Louis-le-Grand 33

Les voyages 35
Tout sur l'internat… 36
Notes personnelles 40

Encart couleur : la FCPE du lycée Louis-le-Grand

La FCPE au lycée Louis-le-Grand I
Qui sommes-nous ? II
Quel est notre rôle ? III
Avec quels moyens fonctionnons-nous ? IV
Conseil local, mode d'emploi V
Quelles ont été nos actions ? VI
Quels sont nos projets ? VIII

Sommaire

Rejoignez-nous ! I

Calendrier de l'année 2012-2013, réunions de rentrée 2
Déroulement de l'année scolaire 4
Les grands rendez-vous de la FCPE 6

Le secondaire à LLG

La mise en place de la réforme du lycée 8
L'organisation du second cycle à LLG 10
La classe de seconde 11
La classe de première 14
La classe de terminale 17
Conseil pour le choix d' une filière post bac 20

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à LLG

Structure pédagogique 21
L'entrée en classe préparatoire 22
Les classes préparatoires scientifiques 26
Quels concours à l'issue des classes préparatoires scientifiques ? 27
Les classes préparatoires littéraires 28
Les classes préparatoires ECS 30
Quels concours à l'issue des classes préparatoires ECS et littéraires ? 32

Vivre au lycée Louis-le-Grand 33

Les voyages 35
Tout sur l'internat… 36
Notes personnelles 40

Encart couleur : la FCPE du lycée Louis-le-Grand

La FCPE au lycée Louis-le-Grand I
Qui sommes-nous ? II
Quel est notre rôle ? III
Avec quels moyens fonctionnons-nous ? IV
Conseil local, mode d'emploi V
Quelles ont été nos actions ? VI
Quels sont nos projets ? VIII

➤ Juin

2nde : vœux définitifs d'orientation.

1ère : choix des spécialités pour la Terminale

2nde, 1ère, Tale : conseils de classe et fin des cours.

1ère, Tale : épreuves du baccalauréat.

Tale : propositions post-bac, 3ème étape : fin de la procédure et premières propositions (dernier tour des propositions aux alentours de mi-juillet).

Classes préparatoires 2ème année : début des oraux des concours, conseils de classe.

Classes préparatoires 1ère année : conseils de classe, avis de passage.

➤ Juillet

Tale : Résultats du bac. Inscriptions à l'université ou en classes préparatoires.

Classes préparatoires 2ème année : classement des vœux pour les admissibles, fin des oraux et résultats des concours. Processus d'intégration dans les grandes écoles.

« À Louis-le-Grand, quand un élève joue au basket, il y en a six qui calculent la trajectoire du ballon »
(dessin réalisé en 2011 par les élèves de l'atelier d'arts plastiques de Louis-le-Grand)

* retrouvez les dates précises sur le site fcpe (http://fcpe.llg.free.fr)

Les grands rendez-vous de la FCPE

La rentrée et les inscriptions des élèves

Nous participons en juillet à l'accueil des futurs élèves de seconde, lors de leur inscription au lycée.
Nous accueillons les parents et les élèves internes des classes préparatoires au début du mois de septembre lors de leur arrivée au lycée.
Le samedi **8 septembre 2012,** nous organisons la réunion d'accueil pour tous les parents. Rendez-vous dès 9 heures !
Autant de moments qui nous permettent de faire connaissance, de vous guider à travers les arcanes du lycée et de répondre à vos questions.

Des réunions régulières

Chaque mois (dates mises en ligne sur le site http://fcpe.llg.free.fr), nous organisons une réunion ouverte à tous (adhérents ou non). Attentifs à l'évolution des classes, nous débattons des questions qui émergent, nous confrontons idées et propositions pour agir au mieux des intérêts des élèves. Nous évoquons également les événements qui ponctuent la vie de l'établissement. Ils sont nombreux !
À l'arrivée de votre enfant, ces réunions constituent un espace privilégié de rencontres et d'échanges où les expériences des « anciens » vous aident à l'accompagner au mieux.

L'incontournable

À la fin de chaque trimestre, une réunion de synthèse des conseils de classe du lycée, organisée conjointement par les deux associations, donne aux parents de toutes les classes d'un même niveau l'occasion de se rencontrer, d'avoir une vue d'ensemble, de discuter de problèmes qui, parfois, concernent plusieurs classes. Lors de ces réunions sont décidées des interventions de la FCPE (démarches auprès de l'administration, des enseignants…).

Un éclairage des étapes clés de la scolarité

Nous organisons plusieurs réunions thématiques pour aborder sereinement les étapes de la scolarité : choix des options en seconde et première, baccalauréat, orientation post-bac, classes préparatoires, préparation des concours, choix des écoles…

Connectez-vous régulièrement sur notre site FCPE :
http://fcpe.llg.free.fr

Des repères et conseils pour les classes préparatoires

- **En début d'année**, information sur les inscriptions cumulatives à l'université (cursus Licence-Master-Doctorat [LMD], procédure des inscriptions, délais…) ;
- **Début décembre,** informations pratiques et conseils sur les concours des grandes écoles (inscriptions, déroulement des épreuves, modalités de passage, hébergements, transports…).

Une information ciblée pour chaque niveau du lycée

➤ **À la fin du 1er trimestre**, réunion à l'intention des parents d'élèves de terminale pour les informer sur les procédures et les modalités d'inscription en classes préparatoires (calendrier, orientation des anciens élèves du lycée, résultats aux concours…).

➤ **À la fin du 2ème trimestre**, réunion d'information-orientation à l'intention des parents d'élèves de seconde.

➤ **À la fin du 3ème trimestre**, réunion d'information à l'intention des parents d'élèves de 1ère S sur le choix de l'enseignement de spécialité.

Zoom sur l'orientation

➤ **À la fin du 1er trimestre,** une journée « post-bac » pour aider les lycéens, en particulier ceux de terminale, à choisir leurs études supérieures. Les élèves et leurs parents peuvent rencontrer des représentants de classes préparatoires et de filières universitaires qui partagent leur expérience de professeurs, de parents ou d'étudiants.

➤ Des réunions spécifiques sur des cursus particuliers, par exemple sur la profession d'ingénieur ou sur les métiers de la santé.

fcpe

Chaque année, la FCPE-LLG participe activement au forum des lycées organisé (fin mars – début avril) par les Unions locales des 5e, 6e, 13e et 14e arrondissements à l'intention des élèves de 3ème et de leurs parents pour les informer sur la procedure d' affectation dans les lycées.

Un site pour suivre l'actualité du lycée

Vous y retrouverez : agenda, dates des conseils de classes, articles et témoignages de professeurs du lycée, conseils et adresses pour séjourner à l'étranger, se loger à proximité du lycée, se préparer aux concours, s'orienter…N'hésitez pas à le visiter sur http://fcpe.llg.free.fr et à nous laisser vos coordonnées : nous vous ferons parvenir notre lettre d'information pour vous signaler les nouveautés. Pour toute question ou commentaire, contactez-nous par courriel : fcpe.llg@gmail.com.

Le secondaire à LLG

La mise en place de la réforme du lycée

La réforme du lycée, entrée en vigueur à la rentrée 2010 pour les classes de seconde et l'année suivante pour les premières, s'étend en cette rentrée 2012 au niveau de la terminale. L'ensemble du lycée voit ainsi son fonctionnement entièrement renouvelé dès cette rentrée.

Un point clé de la réforme du lycée : une autonomie accrue de l'établissement

Les établissements bénéficient d'une souplesse d'organisation accrue, pour leur permettre de répondre plus étroitement à leurs spécificités.
En plus des horaires spécifiques à chaque classe, une part de la dotation horaire globale est laissée à la disposition de l'établissement pour organiser l'accompagnement personnalisé et l'organisation de groupes restreints dans les disciplines.
Le conseil pédagogique du lycée est consulté sur l'utilisation de cette enveloppe :

- en seconde, l'enveloppe hebdomadaire est de 10h30,
- en première, cette enveloppe est de 7 h en L et 9 h en S,
- en terminale, cette enveloppe est de 6 h en L, 10 h en S et proportionnelle au nombre d'élèves en STI2D, dans un rapport de 16 heures pour 29 élèves.

En pratique, au lycée Louis-le-Grand, les heures à effectif réduit et les heures d'accompagnement personnalisé sont utilisées pour :
- réduire les effectifs et renforcer les horaires des classes de langues pour toutes les classes,
- renforcer les horaires en mathématiques et en français en seconde,
- renforcer les horaires en mathématiques et physique, en 1ère et terminale, S et STI2D,
- renforcer les horaires de littérature en langues étrangères, de philosophie ou de culture générale, en fonction du profil de la classe, en 1ère et terminale L.

Un peu de vocabulaire

Séries, filières, spécialités, options... : il y aurait de quoi y perdre son latin dans toutes ces dénominations. Nous allons donc indiquer ici ce que recouvrent ces différents termes, et les détails spécifiques seront précisés plus loin pour chaque niveau.

En seconde, en complément des enseignements généraux communs tels que le français ou les mathématiques, les élèves suivent désormais **deux enseignements d'exploration.**

À partir de la première, on parle **de séries**. Le lycée propose trois séries : S, L et STI2D. Il n'y a pas de série ES à Louis-le-Grand.
Et pour la série S, il existe **deux filières** : filière SVT (Sciences et Vie de la Terre) ou filière SI (Sciences de l'Ingénieur).

En terminale, en complément des séries et filières, on parle d'**enseignements de spécialisation** ou de spécialités. Pour chaque série et filière, il faut faire un choix parmi les disciplines proposées. Par exemple, les élèves de la série S, filière SVT doivent choisir entre Mathématiques, Physique-Chimie, SVT ou Informatique et sciences du numérique (ISN).
En outre, pour chaque niveau, il y a des options facultatives qui sont proposées et qui sont cumulables si l'emploi du temps le permet, mais limitées à 2 pour les épreuves du bac.
Enfin, chaque niveau à Louis-le-Grand comporte **deux sections** : une section européenne Anglais et une section orientale Chinois.

Langues vivantes et langues anciennes

En seconde, en première et en terminale, les enseignements de langues vivantes sont dispensés en groupes de compétences, sans distinction entre LV1 et LV2.

- Langues vivantes enseignées : anglais, allemand, espagnol, russe, chinois.
- Langues « inter-établissements » : les élèves suivent des cours dispensés dans des établissements du secteur : vietnamien (Louis-le-Grand) ; arabe (Louis-le-Grand) ; hébreu (Louis-le-Grand, Henri IV) ; italien (Henri IV). Pour les autres langues, consulter le lycée et la brochure publiée par l'Onisep.
- Langues anciennes : latin, grec, grec grand débutant, sont des enseignements optionnels. L'étude d'une langue ancienne au minimum est nécessaire pour la série L à partir de la classe de 1ère.

Les autres modifications introduites par la réforme

Les langues sont renforcées pour la série L avec l'apparition de la littérature en langue étrangère.
En Première, de nouvelles épreuves anticipées du baccalauréat font leur apparition (Histoire-Géographie pour les S et les STI2D). Cela permet une spécialisation accrue des séries L et S en terminale.
Deux nouvelles spécialités apparaissent en terminale : « droit et grand enjeux du monde contemporain » en série L et « informatique et sciences du numérique » en série S.

L'organisation du second cycle à LLG

Structure du niveau seconde en 2012-2013

- Sept classes de seconde

Structure des niveaux première et terminale en 2012-2013

- Six classes de série S, filière SVT (Sciences et Vie de la Terre)
- Une classe de série S, filière SI (Sciences de l'Ingénieur)
- Une classe de série STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- Une classe de série L

La section européenne et la section orientale

La section européenne (2nde 6, puis 1ère S6 ou 1ère L, puis Tale S6 ou Tale L) accueille les élèves visant un bac « mention européenne » anglais (test de langue à l'entrée au lycée). La section orientale (généralement répartie entre la 2nde 2 et la 2nde 3, et sur un plus grand nombre de classes en Première et Terminale) prépare les élèves au bac « mention orientale » chinois. Dans ces classes, les élèves bénéficient d'une heure supplémentaire d'enseignement de langue (anglais ou chinois) et d'une heure de discipline non linguistique (histoire en anglais pour la section européenne, mathématiques en chinois pour la section orientale). En section européenne, un séjour dans un pays anglophone complète le programme.

À savoir

En section européenne, les élèves peuvent préparer les examens de langue anglaise de Cambridge : First ou Advanced Certificate et Proficiency.

La « 1ère S1 » et la « TS1 »

La 1ère S**1** et la TS**1** accueillent des élèves désireux d'aller plus vite (et plus loin), notamment dans les matières scientifiques. Seule la filière SVT y est possible et, en terminale, seule la spécialité « mathématiques » existe à ce jour.

La « 1ère S7 » et la « TS7 »

Ces classes offrent une occasion temporaire de rattrapage et de renforcement des acquis à des élèves travailleurs, dont le rythme d'apprentissage est moins rapide. Les élèves (tous en filière SVT) reçoivent un enseignement renforcé avec une heure supplémentaire en mathématiques, en physique (1ère et terminale) et en français (1ère).

La classe de seconde

Bravo ! Votre enfant est admis en seconde à Louis-le-Grand. Passé ce moment de légitime bonheur, interrogations et appréhensions ne sont pas à exclure.
Pas de panique si votre enfant n'obtient pas immédiatement des résultats satisfaisants, son niveau n'a pas pour autant chuté ! Aidez-le à s'adapter à de nouvelles méthodes de travail et aux exigences des enseignants. L'esprit d'initiative et le rythme de travail qui étaient les siens ne suffisent peut-être plus tout à fait. Cela ne dure guère, à condition que votre enfant saisisse au plus vite qu'il doit se mettre à travailler plus et mieux. L'expérience et le soutien des enseignants, associés à la solidarité entre élèves, favorisent une rapide adaptation. Une douzaine de clubs culturels et scientifiques sont proposés aux lycéens, majoritairement animés par les élèves du lycée. Y participer peut favoriser l'intégration et le bon équilibre. Attention toutefois à ne pas multiplier options et activités extrascolaires.
Avec votre soutien, votre enfant prendra vite l'habitude d'un travail régulier, bien rythmé sur toute la semaine, d'une hygiène de vie équilibrant sommeil, travail et détente. Il pourra ainsi trouver ses propres repères et faire face aux étapes décisives d'une année scolaire chargée, la seule toutefois sans examen en fin d'année.

Enseignements d'exploration en classe de seconde

La réforme du lycée conçoit la seconde comme une vraie «classe de détermination» où les élèves peuvent se laisser le temps de réfléchir à leur orientation. Le choix des enseignements d'exploration n'est pas déterminant dans le choix de la filière choisie en 1ère, mais il permet à l'élève de se faire une idée d'une matière qu'il pourrait choisir par la suite. Les élèves suivent désormais deux enseignements d'exploration de 1h30 par semaine chacun (sauf 3h pour Grec ancien ou Latin) :

Un enseignement d'exploration obligatoire :

- SES (Science Economique et Sociale) ou PFEG (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion),

Un second enseignement d'exploration à choisir parmi les suivants :

- Sciences de l'ingénieur : trois groupes de 24 élèves
- Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) : deux groupes de 24 élèves
- Sciences de laboratoire : un groupe de 24 élèves
- Littérature et société : un groupe de 35 élèves
- Grec ancien : deux groupes de 35 élèves (un groupe est réservé aux « grands débutants)
- Latin : deux groupes de 35 élèves

Et une option facultative est aussi envisageable :

- Grec ancien (si non choisi en enseignement d'exploration)
- Latin (si non choisi en enseignement d'exploration)
- LV3

Langues anciennes / LV3

Si votre enfant choisit de continuer, ou de commencer, une langue ancienne ou une 3ème langue vivante, il ne sera évidemment pas pénalisé. S'il continue à l'étudier jusqu'en terminale, il pourra la passer en option au baccalauréat et obtenir ainsi des points supplémentaires. Toutefois le choix de plusieurs options (notamment celui de deux langues anciennes en plus des enseignements d'exploration) peut s'avérer incompatible avec l'emploi du temps ; dans ce cas, nous vous recommandons de prendre contact avec l'administration pour étudier les possibilités offertes.

Au 1er trimestre : s'adapter !

Chaque année, quelques élèves peinent à s'adapter à une charge de travail à laquelle ils ne sont pas nécessairement préparés. Le rythme augmente progressivement et le trimestre pourra sembler long…

Vers le mois d'octobre a lieu une rencontre avec les professeurs. Début novembre, un bulletin de mi-trimestre arrive. Sachez que les notes attribuées à Louis-le-Grand sont en général inférieures à celles obtenues jusque-là. La perte de points s'explique communément par la plus grande exigence des professeurs et les différences de préparation d'un collège à l'autre.

Soutenez attentivement votre enfant et n'hésitez pas à rencontrer les professeurs concernés ou le professeur principal si les difficultés semblent globales. Un bon accompagnement lors du 1er trimestre peut éviter des problèmes plus compliqués à résoudre quand ils ressortent tardivement.

fcpe

Nos réunions mensuelles vous aideront dans cette période de transition et d'adaptation. N'hésitez pas à contacter les délégués de classe FCPE. Ils vous aideront à mieux comprendre ce nouvel environnement. Venez également à nos réunions trimestrielles de restitution des conseils de classe qui permettent d'avoir une photographie de l'ambiance de la classe de votre enfant et des autres classes du même niveau.

Au 2ème trimestre : vigilance !

Le deuxième trimestre ne doit pas prêter au relâchement car le niveau d'exigence et la difficulté des enseignements s'accentuent. Le conseil de classe délivre une mention indicative d'orientation pour l'année suivante : « En bonne voie », « 3ème trimestre déterminant », « Redoublement à envisager ». Ces deux dernières mentions justifient de rencontrer selon la situation, le professeur principal, le conseiller d'orientation ou le proviseur adjoint. Elles doivent être appréhendées comme une alerte utile.

Au 3ème trimestre : interdit de souffler

L'intégration est faite. Plus court que les autres, le 3ème trimestre ne doit surtout pas être négligé, malgré la fatigue. De mauvais résultats peuvent compromettre le passage en 1ère. Le dernier bulletin scolaire mentionne l'avis de passage ou de redoublement (rare), ainsi que l'avis du conseil quant à l'orientation la mieux adaptée à l'élève au vu de ses vœux et de ses résultats.

Si vous êtes inquiets ou si vous vous interrogez sur le choix d'orientation pour la première, n'hésitez pas à contacter les parents ou les élèves délégués, pour connaître au plus vite la décision du conseil de classe. En cas de désaccord, un rendez-vous aura lieu très rapidement avec la direction de l'établissement.

Vous pourrez ainsi convenir de la conduite à tenir. Considérez les arguments donnés, en fonction de l'intérêt de l'enfant. Si vous ne vous rangez pas à l'avis de l administration, vous aurez la possibilité de faire appel auprès d'une commission.

À l'issue de la seconde

La majorité des élèves désire poursuivre des études scientifiques, mais une série littéraire existe également au lycée. Celle-ci est reconnue pour son excellence et ses bons résultats.
Le lycée propose **trois séries en** 1ère: **L, S et STI2D.** Si votre enfant souhaite suivre une autre série (notamment ES), il devra changer d'établissement. En série S, il existe **deux filières** : **SVT** (Sciences et Vie de la Terre) ou **SI** (Sciences de l'Ingénieur).

À savoir pour plus tard

Les classes préparatoires commerciales sont ouvertes aux élèves de terminale S, et les élèves de classes préparatoires littéraires peuvent se présenter aux concours d'entrée des écoles de commerce et de gestion.

En conclusion... Pas d'inquiétude !

Vous pouvez envisager cette nouvelle étape scolaire avec sérénité. L'établissement est certes exigeant, mais vous y trouverez une ambiance cordiale, une solidarité réelle entre les élèves, des équipes pédagogiques et une équipe de direction soucieuses de la réussite de tous. Et nous à vos côtés !

Les actions de la FCPE en seconde

Avant les conseils de classe de 2nde du deuxième trimestre, nous organisons une réunion d'information sur les possibilités d'orientation. Les parents de 1ère viennent présenter les spécificités des classes et répondre aux questions des parents de 2nde sur les séries, les filières, le rythme, la charge de travail, les exigences des professeurs, le profil des élèves…et tout au long de l'année, nous restons vigilants au bien-être de tous les élèves, et à l'écoute des parents.

La classe de première

Une année importante !

L'adaptation au lycée étant considérée comme acquise, le niveau d'exigence s'accroît.
Lors de cette première année d'orientation, l'élève doit conforter ses connaissances et acquérir l'autonomie nécessaire pour un passage en terminale dans les meilleures conditions.
Il faut savoir que les bulletins des trois trimestres de première et des deux premiers de terminale font partie des dossiers de candidature pour les études sélectives post-baccalauréat (classes préparatoires, écoles à prépa intégrée, IUT, filières universitaires sélectives…). La classe de première ne doit donc pas être négligée.

En fin de première, le conseil de classe émet un avis sur le passage en terminale. En cas de redoublement, l'élève et ses parents peuvent passer outre cet avis sans avoir besoin de faire appel. Mais pensez toujours et prioritairement à l'intérêt de votre enfant. Et à son dossier post-bac, pour lequel le redoublement de la classe de première peut parfois être préférable.
Sur le plan pratique, mieux vaut commencer, dès la première, la visite des lycées et des universités qui organisent des journées « portes ouvertes » en janvier et février, car en terminale, le temps est compté.

Les différentes classes de première à Louis-le-Grand

Au lycée Louis-le-Grand, les élèves de première ont le choix entre les **séries** L, S (**filière** SVT ou **filière** SI) ou STI2D **(filière** Système d'information et numérique).

A savoir

La filière choisie en 1ère S n'a pas d'incidence sur le choix d'une classe préparatoire ultérieure.

Une classe de la **série** STI2D a été créée à Louis-le-Grand en 2011-2012, avec un effectif de 20 élèves. Cette nouvelle **série,** à dominante technologique, permet aux élèves d'analyser des solutions techniques par des démarches expérimentales. Elle offre la possibilité de poursuivre des études universitaires en BTS ou IUT mais également d'entrer en classe préparatoire TSI pour intégrer une école d'ingénieur. L'objectif, à terme, est de créer à LLG une classe préparatoire TSI, qui pourra accueillir les élèves ayant suivi cette **série**.

Et le bac. Déjà ...

L'année de première est l'année des épreuves anticipées du baccalauréat

... Avec les épreuves communes à toutes les premières ...

À commencer par les Travaux Personnels Encadrés, autrement dit les TPE.

Pendant tout le premier semestre, les élèves de 1ère ont une heure par semaine d'encadrement, pour préparer par groupe de trois ou quatre un travail collectif et pluridisciplinaire. Ce travail porte, pour la série S filière SVT et la série L, sur deux matières définies par l'équipe pédagogique, et pour la série S filière SI et la série STI2D, sur les sciences de l'ingénieur. À l'issue du semestre, les élèves fournissent un rapport et présentent oralement leurs travaux devant un jury. Cette épreuve est dotée d'un coefficient 2 portant uniquement sur les points supérieurs à 10.

En français, les épreuves écrites de 4h (coefficient 2 pour les séries S et STI2D et 3 pour la série L) et orales de 20 min (coefficient 2 pour les séries L et S et 1 pour la série STI2D) sont également présentes dans les trois séries.

... Sans oublier les épreuves spécifiques des séries S ou STI2D

Les élèves de série S ont une épreuve anticipée écrite de 4h en Histoire-Géographie (coefficient 3) et ceux de série STI2D une épreuve anticipée d'Histoire-Géographie orale de 20 min (coefficient 1). En conséquence, l'Histoire-Géographie devient en Terminale une option pour la série S et n'est plus enseignée en série STI2D.

... Et les épreuves spécifiques de la série L

En plus du français et des TPE, les séries littéraires passent une épreuve écrite d'1h30 (coefficient 2) en « sciences » (regroupant SVT, physique et chimie). Chaque année, les élèves du lycée obtiennent de très bonnes notes. Raison de plus pour ne pas négliger ces disciplines !

À l'issue de la première, le choix de la spécialité et des options en Terminale :

Pour la série S

Les élèves de la **filière SVT** doivent choisir entre les quatre **spécialités** proposées : mathématiques, physique-chimie, SVT, Informatique et sciences du numérique. La spécialité « maths » est réputée « voie royale » pour accéder aux classes préparatoires scientifiques, quelles qu'elles soient. En fait, il n'en est rien, et nous recommandons aux élèves de faire leur choix selon leur désir et leur goût pour une matière. Mieux vaut, par exemple, choisir PC (Physique-Chimie) ou SVT si le projet est médecine ou BCPST (Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre-Véto). Si vos enfants aiment l'expérimentation scientifique, la spécialité PC peut être le bon choix. La nouvelle spécialité Informatique et sciences du numérique semble également attrayante pour les élèves intéressés par cette thématique.

Les élèves de la **filière SI** (Sciences de l'Ingénieur) ne peuvent pas choisir la spécialité SVT et ont donc le choix entre les trois autres spécialités.

En plus de la spécialité, des options facultatives pourront être choisies parmi les matières suivantes : LV3, Latin, Grec, Musique, Histoire-Géographie...

Pour la série L

Les élèves de série L de Louis-le-Grand peuvent choisir différents enseignements de spécialité. Pour la spécialité « Mathématiques », le programme est le même que celui dispensé en terminale ES. Il permet de choisir les mathématiques comme « épreuve de spécialité ».

Une nouvelle spécialité, qui pourra être suivie par toutes les terminales L, est également proposée à partir de la rentrée 2012-2013 : « Droit et grands enjeux du monde contemporain »

De plus les matières LV1 ou LV2 approfondies, LV3, Latin, Grec peuvent également être choisies en « épreuves de spécialité »

Même si ces différents enseignements de spécialité sont possiblement cumulables au niveau de l'emploi du temps de terminale L, une seule « épreuve de spécialité » (coefficient 4) pourra être choisie au bac parmi : mathématiques, droit et grands enjeux du monde contemporain, latin, grec, LV1 ou 2 approfondies ou LV3).

En plus de la spécialité, des options facultatives pourront être choisies parmi les matières suivantes : LV3, Latin, Grec, Musique...

Pour la série STI2D

La charge horaire étant très importante en terminale STI2D, les options sont réduites. Les élèves peuvent choisir entre deux options : EPS (3h) ou Art (3h).

Les interventions de la FCPE ont permis

- La mise en place d'une réunion annuelle parents et professeurs, a minima, dans chaque classe de 1ère et de terminale.
- La tenue d'une réunion d'information, en présence des professeurs, sur les choix de spécialité pour la série S.
- L'organisation chaque année, en décembre, de la journée «Après le bac à LLG et ailleurs», à laquelle sont conviés les élèves du secondaire et leurs parents.

La classe de terminale

La réforme arrive désormais en terminale en cette année 2012-2013

À la rentrée 2012, le programme de la Terminale évolue pour permettre une spécialisation et une meilleure adaptation aux filières de l'enseignement supérieur. La réforme rééquilibre les différentes séries, notamment en renforçant le poids des sciences en série S et le poids des disciplines littéraires en série L.
L'organisation de la nouvelle terminale tient compte pour chaque série des enseignements généraux, des enseignements de spécialité ainsi que des enseignements d'option. La série S propose un nouvel enseignement de spécialité « informatique et sciences du numérique ». L'histoire-géographie devient une option avec deux heures de cours hebdomadaire. Cette option peut être choisie pour les épreuves du bac (maximum 2 options possibles).

Au lycée Louis-le-Grand, l'accompagnement personnalisé est instauré sous la forme d'heures de soutien et d'approfondissement : pour les S (filière SVT ou SI) en mathématiques et en physique ; et pour les L, en littérature en langue étrangère.

Une nouvelle série en terminale à Louis-le-Grand à la rentrée : la série STI2D

La nouvelle série STI2D est mise en place à la rentrée 2012 en classe de Terminale. Une plus grande polyvalence est offerte grâce à une diminution du poids des enseignements technologiques au profit des enseignements généraux, notamment la LV2 qui devient obligatoire. Les bacheliers STI2D pourront entrer dans les filières longues d'enseignement supérieur.

L'Education Physique et Sportive

Trois activités sont à choisir parmi : tennis de table, natation, course, danse, volley-ball, basket, acrosport… (coefficient 2 au bac).

APB : Admission Post bac

Dès la rentrée, votre enfant doit réfléchir sur ses choix d'orientation. Les visites au CIO (Centre d'Information et d'Orientation – 2, rue Paul Bourget, Paris 13ème), la consultation de sites tels que : http://www.onisep.fr, ainsi que les discussions familiales lui permettront d'affiner ses projets.
Attention ! Si les bulletins de 1ère comptent dans l'évaluation de l'élève, les deux premiers bulletins de terminale pèsent davantage ! Ces cinq bulletins sont insérés dans le dossier de candidature en CPGE et dans celui de nombreuses autres filières sélectives (universités ou écoles). La progression de l'élève est un critère important : ainsi un premier trimestre moyen peut être compensé par un deuxième meilleur.

S'in-for-mer !

En décembre, ouverture du site d'inscription post-bac sur internet (inscriptions entre mi-janvier et mi-mars) pour les études sélectives et non sélectives :

http://www.admission-postbac.fr

La FCPE organise une réunion d'information sur la procédure d'inscription postbac. Nous recensons sur notre site les dates des journées portes ouvertes des lycées de la région parisienne et des universités. La journée « Après le bac, à LLG et ailleurs », organisée par la FCPE du lycée Louis-le-Grand, est une occasion unique de rencontre entre parents, professeurs et élèves du lycée et d'autres établissements (CPGE parisiennes, universités).

Pour les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles), **dès le début du 2ème trimestre**, il est utile de se rendre aux « portes ouvertes » des lycées qui vous intéressent. Des indications précieuses sur le niveau et les particularités de l'établissement, les critères de sélection ainsi que sur les différentes filières de 1ère et de 2ème année vous seront données.

En mars, délégués élèves et professeurs principaux recensent les souhaits d'orientation des élèves en vue du conseil de classe du 2ème trimestre. Alors l'équipe pédagogique donne un avis pour chaque élève, et propose une liste d'établissements adaptés. À la demande de la FCPE, les 4 délégués parents sont désormais présents à ce conseil.

Juste après le 2ème conseil de classe, les dossiers de candidature devront être transmis aux établissements demandés, quand le site APB le signale expressément.

Attention !

Certaines écoles ou universités font l'objet d'inscriptions séparées. Vérifiez si les établissements visés par votre enfant ont intégré la procédure admission postbac. Sinon, connectez-vous sur leur site. En 2012, c'était le cas notamment pour Dauphine et les Instituts d'Etudes Politiques mais il peut y avoir des évolutions.

La classe n'est pas terminée ...

Au 3ème trimestre, les dossiers post-bac partis, le bac est proche. Pas de relâchement ! Certains élèves, s'ils en ont fait le vœu, peuvent encore espérer « décrocher » une prépa à Louis-le-Grand en cas de nette progression.

Lors du conseil de classe du 3ème trimestre, l'équipe pédagogique émet un avis qui sera porté sur le livret scolaire. Le jury du bac peut, le cas échéant, s'y référer.

Le conseil de classe émet un avis de réussite au baccalauréat en fonction des résultats, du comportement et de l'assiduité de l'élève. Il peut être «très favorable», «favorable», «assez favorable», ou « doit faire ses preuves à l'examen ». Cet avis peut servir à « repêcher » certains élèves.

D'avril à mai, chaque lycée examine les candidatures reçues pour ses CPGE pour les classer indépendamment des choix de l'élève qui ne sont pas connus des lycées.
L'élève hiérarchise ses vœux : 36 vœux en tout dont 12 au maximum en CPGE (doublés en cas de demande d'internat), 6 au maximum par filière et 12 en universités. Il est essentiel de placer en tête les établissements et les filières qu'on vise en priorité.

Début juin, 1er tour des propositions sur internet : les élèves qui obtiennent leur premier vœu sont contraints de l'accepter ou sortent de la procédure d'inscription. Ceux qui ont reçu une proposition classée plus bas dans leur liste de choix peuvent espérer mieux en indiquant « oui, mais ».

Mi-juin, épreuves du baccalauréat.

Fin juin, 2ème tour de proposition APB : les élèves qui n'ont pas fait de choix définitif répondent sur le même mode du 1er tour.

Vers la mi-juillet, 3ème tour de proposition d'admission : les élèves qui n'ont pas fait de choix définitif doivent impérativement prendre une décision. Une procédure complémentaire est mise en place pour étudier le cas des élèves sans affectation.

Début juillet, résultats du bac. Les lauréats s'inscrivent administrativement dans l'établissement où ils ont été admis (CPGE, école à prépa intégrée, université…).

Zoom sur APB

Nous vous rappelons que la FCPE organise en janvier une matinée d'information «Spécial APB» spécifique à la procédure post-bac :calendrier, modalités, conseils pour les choix des filières et leur classement, ainsi que de nombreux témoignages de parents et d'élèves déjà «passés par cette phase».

Conseils pour le choix d'une filière post-bac

Universités, classes préparatoires ou écoles d'ingénieurs à prépas intégrées ?

Plusieurs possibilités existent : universités (avec ou sans filière sélective), IUT, écoles d'ingénieurs à prépas intégrées, CPGE… Même si les élèves du lycée Louis-le-Grand, dans leur très grande majorité, optent pour les classes préparatoires, celles-ci peuvent ne pas être le choix le plus adapté. Parmi les autres voies, l'université exige, sauf dans les filières « encadrées », une bonne aptitude à se prendre en charge et à travailler par soi-même. Quant aux écoles à prépa intégrée, elles ne constituent pas une solution au rabais : sans un bon dossier scolaire, il est difficile d'y être admis.

Choisir sa voie

➤ **C'est d'abord suivre ses propres inclinations et dispositions**, en reconnaissant ses points forts et ses faiblesses. L'année de terminale permet de laisser mûrir les projets ; le regard des enseignants et l'avis du conseil de classe sont précieux.

➤ **C'est aussi en partie affaire de stratégie** (quel parcours offrira le plus de chances d'atteindre telle formation professionnelle ? quelle voie optimisera les chances d'intégrer telle école ?).

➤ **Attention au choix d'une voie par défaut** ou par pur calcul : une « prépa » demande un fort investissement personnel. On n'y réussit pas à contrecœur.

Comment choisir son établissement pour une classe préparatoire ?

Il faut tenir compte avant tout de :

La proximité...

Prépa = fort investissement horaire : 30 à 35 heures au lycée + les colles orales + 25 heures de travail personnel

➤ À moins d'être boursiers, les habitants de Paris ou de sa banlieue ne décrochent qu'exceptionnellement une place d'internat.

La taille de l'établissement...

Afin d'éviter un changement d'établissement entre la 1ère et la 2ème année, se renseigner au départ sur les classes de 2ème année :

➤ Pour les littéraires, s'intéresser aux options ;

➤ Pour les scientifiques, vérifier quels parcours sont possibles, s'il existe des classes étoilées et non étoilées au sein de l'établissement ;

➤ Pour les PSI, prêter attention au fait que des équipements techniques, parfois partagés entre « bassins de labo », occasionnent des transports supplémentaires = perte de temps.

La « force » de la classe...

Les portes ouvertes sont une bonne occasion de tester la réaction des professeurs de la prépa convoitée. L'idéal est de viser une classe dans laquelle l'élève sera dans le premier tiers ; il pourra ainsi s'épanouir et développer ses capacités.

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à LLG

Structure pédagogique

Classes préparatoires scientifiques

- Première année (« Sup' ») : 6 classes

4 classes de MPSI : dominante mathématiques et physique, option sciences de l'ingénieur (SI) ou informatique (I).
2 classes de PCSI : dominante physique et mathématiques, option chimie (C) ou sciences de l'ingénieur (SI).

- Deuxième année (« Spé' ») : 9 classes

4 classes de MP*
3 classes de PC*
1 classe de MP
1 classe de PSI*

Les classes « étoilées » préparent plus particulièrement aux concours des Écoles normales (ENS) et de l'École Polytechnique.
Option Informatique et SI en MP* et MP.

Classes préparatoires littéraires

- 2 classes de Lettres Supérieures Classiques (Hypokhâgne)
- 2 classes de Première Supérieure (Khâgne)

Spécialisations possibles : philosophie, histoire-géographie, lettres classiques, lettres modernes, allemand, anglais, espagnol

Classes préparatoires ECS – voie scientifique

- 1 classe de 1ère année (ECS 1)
- 1 classe de 2ème année (ECS 2)

Quelle que soit la filière et sauf exception, **la première année ne se redouble pas.**

L'entrée en classe préparatoire

Votre enfant a choisi de s'inscrire en CPGE au lycée Louis-le-Grand. Les conditions de travail y sont privilégiées et les étudiants s'attachent en général très vite à l'ambiance faite d'émulation et de solidarité.

Quelques conseils...

Votre enfant doit se mettre au travail dès le début de l'année, savoir rapidement s'organiser et avoir un rythme régulier et soutenu. En effet, les DM (devoirs à la maison), DS (devoirs surveillés) et colles (interrogations orales) commencent très vite. En prépa, il consacrera beaucoup de temps à son travail – en moyenne 60 heures par semaine (entre 30 et 35 heures au lycée, 15 heures à la maison en semaine, 10 heures le week-end) – et aura besoin de tout son temps libre pour « souffler ». À vous d'assurer la logistique !

Restez cependant vigilants tout au long des deux années : le programme est lourd et la deuxième année est écourtée car les concours commencent courant avril. Il ne faut donc pas perdre de temps.

Ne vous formalisez pas pour les notes

Les notes seront d'emblée nettement moins « bonnes » qu'en terminale. Voyez-y le souci, pour l'enseignant, de préparer du mieux possible les étudiants aux exigences des écoles auxquelles ils prétendent. Par sa notation, proche de celle des concours, il permet à chacun de s'évaluer par rapport à ses objectifs.

La note devient une borne sur le chemin à parcourir ; même si le chemin est jugé long, ce qui compte c'est l'arrivée ! Les étudiants ne sont pas toujours préparés à commencer l'année avec 2 en maths, en latin ou français ! Ces notes ne sont pas le signe d'un échec. Encouragez votre enfant à faire le point rapidement avec ses enseignants : il sera probablement surpris de les trouver beaucoup plus confiants que lui dans ses capacités. Il est important de ne pas laisser s'installer le doute ou le découragement, pour éviter de perdre pied et d'accumuler un retard difficile à rattraper.

Restez attentif et réagissez rapidement

Si l'entretien révélait que l'élève s'était trompé de voie, il serait encore temps pour lui, avec l'accord du conseil de réorientation, de bifurquer vers une première année d'université.

Une logique de concours et non plus d'examens

L'entraînement, collectif, crée beaucoup de solidarité entre les étudiants, mais aussi beaucoup de tension à affronter individuellement : le fameux « stress » des prépas, qui doit devenir un moteur puissant et non conduire à l'isolement, à la dévalorisation et au blocage. Le nouvel environnement de votre enfant doit l'encourager à conserver une vie collective et une existence active « hors études ». Cependant, s'il est facile à Louis-le-Grand d'avoir une vie culturelle riche, conserver une pratique sportive, même de simple détente physique, est plus difficile. Le lycée offre cependant certaines opportunités (heures de piscine ou de gymnase, par exemple) que trop peu d'étudiants utilisent.

Nouveau statut, responsabilités nouvelles

Toujours élève de lycée, votre enfant est cependant désormais étudiant ; même lorsqu'il n'est pas majeur à son entrée en 1ère année, il est devenu l'acteur privilégié de sa scolarité. Il devra s'habituer à anticiper et à prendre des initiatives : solliciter un rendez-vous avec ses enseignants, se faire expliquer telle ou telle procédure par l'administration, etc. Vous continuerez à l'aider et à l'épauler, mais avec un peu plus de recul.

fcpe

Les inscriptions aux concours

La FCPE organise tous les ans, au mois de décembre, une rencontre sur le thème des concours destinés aux classes préparatoires des filières représentées dans le lycée : scientifiques – MP, PC, PSI – mais aussi littéraires – ECS, K. Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour de cette réunion :

- Les modalités d'inscription dans les différentes filières et les groupes de concours que chacune des filières permet.
- Les particularités de tel ou tel groupe de concours, en matière d'épreuves, orales par exemple.
- Les différentes étapes des concours et leurs particularités.
- Les conseils pratiques pour bien aborder cette période difficile et aider nos enfants dans ce moment particulier.

Inscription parallèle et cumulative à l'université

Certains étudiants ne peuvent pas ou ne veulent pas poursuivre en 2ème année ; d'autres n'entreront pas dans l'école de leurs rêves. Il est impossible d'anticiper la réaction de votre enfant au « régime CPGE ». C'est pourquoi nous conseillons très fortement l'**inscription cumulative à l'université, qui seule, leur permettra de valider les années de classe préparatoire** sous forme d'ECTS (voir encadré). Cette inscription dispense de l'obligation d'assiduité à l'université. **L'inscription cumulative est particulièrement nécessaire pour les étudiants en lettres,** car c'est dans ces classes que l'on constate le plus « d'abandons ».

Cette inscription se fait après la rentrée en CPGE. Le lycée informe les élèves sur les universités et filières avec lesquelles il a négocié une convention ; on peut choisir une autre université à condition de s'occuper soi-même de l'inscription. Ceux qui envisageraient de ne pas poursuivre leurs études à Paris devront demander un transfert de dossier.

Dans tous les cas, l'université reste maîtresse de la décision. Il ne s'agit en aucune manière d'équivalence « universelle », mais d'une dispense d'études valable dans la seule université qui l'a accordée.
L'obtention d'une bourse en classe préparatoire n'exonère pas des frais d'inscription à l'université (100 € environ).

LMD – Licence, Master, Doctorat

Les études à l'Université sont organisées autour du système européen LMD : L (licence, à bac + 3) ; M (master, à bac + 5) ; D (doctorat, à bac + 8).

- Les études sont comptabilisées en semestres.
- Chaque unité d'enseignement (UE) est convertible en crédits capitalisables et valables dans toute l'Europe (ECTS).
- Après le bac, on s'inscrit directement en licence : 180 ECTS (6 semestres de 30 ECTS).
- En 4 semestres, le master (M), professionnel ou recherche correspond à 120 ECTS.
- Le doctorat est accessible aux titulaires d'un master de recherche.

Chacune des deux années de CPGE apporte l'équivalent de 60 ECTS.

Restez attentif et réagissez rapidement

Si l'entretien révélait que l'élève s'était trompé de voie, il serait encore temps pour lui, avec l'accord du conseil de réorientation, de bifurquer vers une première année d'université.

Une logique de concours et non plus d'examens

L'entraînement, collectif, crée beaucoup de solidarité entre les étudiants, mais aussi beaucoup de tension à affronter individuellement : le fameux « stress » des prépas, qui doit devenir un moteur puissant et non conduire à l'isolement, à la dévalorisation et au blocage. Le nouvel environnement de votre enfant doit l'encourager à conserver une vie collective et une existence active « hors études ». Cependant, s'il est facile à Louis-le-Grand d'avoir une vie culturelle riche, conserver une pratique sportive, même de simple détente physique, est plus difficile. Le lycée offre cependant certaines opportunités (heures de piscine ou de gymnase, par exemple) que trop peu d'étudiants utilisent.

Les classes préparatoires scientifiques

Au lycée Louis-le-Grand, plusieurs filières sont proposées.

Première année (Sup')

➤ Deux filières existent en première année au lycée : Mathématiques-Physique-Sciences de l'Ingénieur (MPSI), à dominante mathématiques ; Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur (PCSI), à dominante physique.

➤ À Louis-le-Grand, il y a 4 classes de MPSI et 2 classes de PCSI. Le nombre d'élèves par classe varie généralement entre 45 et 48.

Les options en MPSI et PCSI

➤ **En MPSI**, deux options sont proposées en fin de 1er trimestre :

• Informatique ; il s'agit d'informatique théorique nécessitant un haut niveau d'abstraction ;

• Sciences de l'Ingénieur (SI), déterminante, si l'élève le souhaite, pour accéder à la filière PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur) en deuxième année.

➤ **En PCSI**, deux options sont proposées en fin de 1er trimestre ; ce choix détermine l'orientation en deuxième année (PC ou PSI) :

• Chimie (C). Elle permet aux élèves d'aller en PC (Physique-Chimie) en 2ème année ;

• Sciences de l'ingénieur (SI). Elle débouche sur la filière PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur).

Le conseil de classe décide du passage en 2ème année (Spé', classe étoilée ou non), mais **la 1ère année ne se redouble pas**, sauf cas exceptionnel (raison de santé par exemple).

De rares changements d'orientation sont envisageables, avec l'accord du conseil de classe : il est possible d'aller de MPSI en ECS (classe préparatoire commerciale), par exemple. Dans ce cas, on entre en première année dans la nouvelle filière.

Deuxième année (Spé')

➤ **Trois filières** existent à partir de MPSI et PCSI : MP (Maths-Physique), PC (Physique-Chimie) et PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur).

• De MPSI et PCSI, on peut passer en PSI.

• Mais on ne peut pas passer de MPSI en PC ou de PCSI en MP.

➤ À Louis-le-Grand, il y a 9 classes de seconde année : 4 classes de MP*, 1 classe de MP, 3 classes de PC*, 1 classe de PSI*.

➤ Les programmes des classes étoilées (*) sont les mêmes que ceux des classes non étoilées, mais l'étude y est plus approfondie.

Le temps de travail:

Il y a environ 32 heures de cours par semaine auxquelles s'ajoutent les heures de « colles » et les DS. Le temps de présence au lycée est donc très important.

Dans l'année, il ne faut négliger aucune matière !

Les langues et le français font parfois la différence. Une trop mauvaise note en anglais ou en français peut être extrêmement pénalisante voire éliminatoire dans quelques cas . Il ne faut pas non plus négliger le sport : il y a une épreuve de sport au concours de Polytechnique.

Faire « 5/2 »

Si l'étudiant n'est pas admis aux concours qu'il ambitionnait, il peut demander à redoubler sa 2ème année. Dans ce cas, l'autorisation du conseil de classe est nécessaire. On parle alors de faire « 5/2 ».

Les TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés)

Ils ont pour finalité d'initier les étudiants à la recherche et à l'exploitation de documents. Ils leur permettent de renforcer l'acquisition des méthodes de travail en équipe. Ils constituent l'une des épreuves, sous forme d'exposé, de certains concours.

Quels concours à l'issue des classes préparatoires scientifiques ?

Un seul site d'inscription aux concours, mais plusieurs épreuves :

www.scei-concours.org.

De nombreuses écoles se sont regroupées pour offrir des **épreuves écrites communes** aux candidats. Plusieurs groupes de concours sont ouverts aux MP, PC et PSI : le groupe des **ENS** (Écoles Normales Supérieures) comprend également l'École **Polytechnique** et l'**ESPCI** (École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle, pour les PC uniquement) ; le groupe **Centrale-Supélec** (regroupant, entre autres, les différentes Écoles Centrales) ; la banque **Mines-Ponts** (groupe de l'École des Mines, de l'École des Ponts et Chaussées, de Télécom ..) ; la banque **e3a** (ENSAM, ESTP, Euclide, Archimède…) ; **le Concours commun Polytechnique regroupant de nombreuses écoles d'ingénieur (Instituts polytechniques...).**

À Louis-le-Grand, en **MP,** sur les quelque 170 ou 180 élèves de 2ème année qui présentent les concours, plus du tiers intègre les écoles de 1er rang : **ENS Ulm, Polytechnique, Centrale Paris** ou les **Mines** ; en **PC**, la proportion est la même ; en **PSI**, ils représentent environ la moitié de l'effectif. Dans toutes les filières, toutes options confondues, les élèves de Louis-le-Grand sont largement représentés dans les écoles de 1er rang.

Les classes préparatoires littéraires

Particularité des classes préparatoires littéraires : certains des étudiants qui s'y inscrivent ont d'emblée le projet de n'y rester qu'un an : moins de 20 % des élèves intègrent une école, mais on estime à 90 % la part des agrégés ayant fait au moins une année de prépa ! Une classe préparatoire littéraire permet d'acquérir des méthodes de travail efficaces et de ne pas se perdre dans la 1ère année d'université. **Cette approche est en train de changer, car les passerelles et débouchés professionnels se sont considérablement élargis pour cette filière.**

Profils des élèves

Les élèves viennent des différentes sections générales du secondaire : L, ES, et une grande proportion de S, avec de très bons dossiers dans les matières littéraires (Français, philo, histoire-géo, L.V.,etc.).

Un préalable pour réussir : avoir vraiment envie de suivre **des études littéraires pluridisciplinaires avec un niveau d'exigence élevé.**

Composition

Le lycée compte 4 classes préparatoires littéraires.

➤ En 1ère année : 2 classes de Lettres Supérieures Classiques (**Hypokhâgne** ou HK menant de manière indifférenciée en khâgne A/L-Ulm ou LSH-Lyon), mais pas de HK/BL ;

➤ En 2ème année : 2 classes de Première Supérieure (**Khâgne** ou K A/L « classique » préparant au concours de l'ENS-Ulm).

Trois cas de figure pour les langues : 1/ latin + grec + langue vivante ; 2/ latin + 2 langues vivantes ; 3/ grec + 2 langues vivantes.

Les spécialisations en Khâgne sont possibles : en philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, allemand, anglais, espagnol.

La filière HK-K ouvre la voie aux ENS et aux autres concours de la BEL (p. 32).

À noter

Avec une option complémentaire (à suivre parallèlement au lycée Henri IV), il est possible de présenter l'École des Chartes par le concours B (époques moderne et contemporaine, deux langues, première langue anglais ou allemand exclusivement).

Par ailleurs : de plus en plus de nos étudiants (surtout cubes) passent aussi le concours ENS Lyon : 2 épreuves spécifiques en plus- dont la géographie avec un programme différent (des heures de cours sont prévues en plus à LLG à cet effet).

Rythme et charge de travail

La première année, les étudiants goûtent le plaisir des découvertes, de nouveaux apprentissages, de la solidarité, mais aussi une autre façon de travailler, et certains abandonneront. La seconde année est plus particulièrement centrée sur les concours. Les deux années n'en constituent pas moins une préparation intensive aux concours d'entrée à l'ENS. Elles sont jalonnées par les concours blancs (deux par an), les colles (interrogations orales, en moyenne une par trimestre) et les DST (devoirs surveillés) dans toutes les disciplines.
Particularité de ces classes : tous les enseignements ont le même coefficient.

Première année

➤ **Tronc commun** : français (5 h), histoire (5 h), philosophie (4 h), LV A (4 h), géographie (2h), EPS (2 h), langues & culture de l'Antiquité (3 h), LV B (2 h).

➤ **Enseignements choisis** : latin et/ou grec (4 h), géographie, LV B (2 h/option).

Pour information (hors LLG) :

➤ **Prépa Chartes** : histoire (10 h entre médiévale et moderne), français (2 h), langue vivante (2 h), latin (6 h) , soit 20 heures, hors options.

Deuxième année

➤ **Ulm A/L** : obligatoirement philosophie (6 h), français (5 h), histoire contemporaine (4 h), langue ancienne (4 h), langue vivante (5 h), EPS (2 h), soit 26 h hors options.

Pour information (hors LLG) :

➤ **ENS LSH** : français (5 h), langue vivante (3 h), philosophie (4 h), histoire (2 h), géographie (2 h), EPS (2 h), soit 18 h, hors options.

➤ **Prépa Chartes** : histoire (10 h), français (4 h), latin (5 h), LV (2 h), EPS (2 h), soit 23 h, hors options.
Comme en hypokhâgne, il faut ajouter un nombre important d'heures de colles, de DS (environ un par matière et par trimestre) et un concours blanc par semestre.
À Louis-le-Grand, un **concours blanc c'est** :

➤ En HK. Jour 1 : histoire, 6 h. J 2 : géographie, 6 h. J 3 : philosophie, 6 h. J 4 : français, 6 h. J 5 : LV A, 6 h. J 6 : Latin, 5 h. J 7 : Version grecque, 4 h. J 8 : LV B, 6 h.

➤ En K. Jour 1 : histoire contemporaine, 6 h. J 2 : philosophie, 6 h. J 3 : français, 6 h. J 4 : version/commentaire latin ou grec, 4 h ou 6 h. J 5 : LV, 6 h. J 6 : entre 4 et 6 h de spécialité (géographie, version latine ou langue vivante, commentaire de texte philosophique, français ou de littérature étrangère).
NB : l'ordre et l'enchaînement des épreuves sont variables selon les années et les professeurs ; en khâgne, ils seront « calqués » sur ceux du concours ENS.

« Cubes ou Khûbes » et « bicarrés »

Au contraire des autres filières de CPGE et en raison du nombre plus limité de places aux ENS, il est possible de tripler l'année de khâgne (2ème année). On est « cube » si on redouble, « bicarré » si on triple.

Les classes préparatoires ECS

Les classes ECS (Économiques et Commerciales, voie Scientifique) ou « épices » sont destinées aux élèves issus de terminale S ; elles dispensent une formation généraliste et exigeante, qui prépare les élèves aux concours d'entrée des grandes écoles de management. À Louis-le-Grand, l'unique classe ECS prépare en priorité aux écoles de 1er rang parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP-EUROPE, ENS Cachan, ENSAE) et aux trois grandes provinciales (EMLYON, EDHEC, AUDENCIA), sans se détourner des ESC (écoles supérieures de commerce) du concours ECRICOME.

Profils des élèves

La filière ECS s'adresse à des profils d'élèves équilibrés : très bons en mathématiques et performants en matières littéraires (français, philosophie, langues, histoire-géographie). La culture générale, la curiosité et l'esprit d'analyse, les qualités d'expression française et la maîtrise de deux langues vivantes dont l'anglais aident à la réussite.

Composition

Le lycée héberge deux classes de préparation aux écoles de commerce, voie scientifique : une classe de 1ère année (ECS 1), une classe de 2ème année (ECS 2).
Cet effectif limité rend l'accès à ces classes particulièrement sélectif à LLG.

Rythme et charge de travail

En 1ère comme en 2ème année, le programme comporte six matières pour 30 heures de cours par semaine :

- Mathématiques (7 heures de cours + 2 heures de TD) ;
- Informatique : 2 heures toutes les 2 semaines ;
- Histoire & géographie économiques (6 heures) ;
- Culture générale (3 heures de français + 3 heures de philosophie) ;
- LV1 et LV2 dont l'anglais (2x3 heures) ;
- EPS (2 heures en théorie, mais jamais pratiquées !) ;
- Initiation aux sciences économiques (en option, 2 heures toutes les 2 semaines).

Il faut en outre compter les colles (ou Khôlles) : **1** colle de mathématiques, d'histoire et de culture générale toutes les 2 semaines, et **1** colle par mois pour chaque langue.

Travail personnel

Comme le travail personnel double le temps des cours, au total il faut compter travailler de 10 à 12 heures par jour avec un jour par week-end : soit des semaines de 50 à 60 heures. Cette durée théorique est accrue par l'accent important mis sur l'entraînement : trois colles tournantes et un devoir à la maison toutes les 2 semaines, deux concours blancs, un samedi d'entraînement aux entretiens avec des jurys. Les concours portent sur le programme des deux années ; il est donc nécessaire d'entamer le travail très rapidement et de travailler régulièrement. Il est illusoire de vouloir rattraper tout retard pris.

Des jurys d'entraînement à l'oral

Chaque année, des parents participent aux séances d'entraînement à l'oral des étudiants d'ECS, proposées par l'administration du lycée. Il s'agit de mettre les étudiants en situation d'oral de concours, pour leur permettre de mieux aborder les épreuves.
Un jury de trois personnes – composé de représentants du monde économique et social, y compris parmi des parents et d'anciens élèves du lycée ayant eux-mêmes intégré récemment des écoles commerciales, ou déjà en activité – reçoit les étudiants pour un entretien oral. Trois étudiants sont pris en charge par chaque jury pendant une heure environ. Après les avoir interrogés sur leurs motivations et émis un avis, le jury discute avec le candidat de sa prestation et lui prodigue quelques conseils utiles.
Il n'est pas rare qu'une question de l'entretien soit posée en anglais, pour tester l'aptitude de l'étudiant à s'exprimer dans cette langue.

Cette préparation de l'oral est ouverte aux étudiants des 2 années d'ECS, ainsi qu'aux littéraires qui ont pour projet de passer les concours BCE et ECRICOME.

Des résultats excellents

Cette classe obtient, chaque année, de très bons résultats : selon les années, près de la moitié de la classe intègre HEC (46 % en 2010, 41% en 2011), plus de 80 % de l'effectif de la classe rejoint les « grandes » écoles (de 60 à 75 % pour les 3 parisiennes, et 72 à 85 % si on y ajoute EMLYON et EDHEC).

Il est possible, mais rare, de redoubler ou « cuber » la deuxième année (carré) au lycée Louis-le-Grand, après accord du conseil de classe. Les étudiants qui ne réussissent pas leur concours la première année préfèrent souvent dans ce cas changer d'établissement.

Quels concours à l'issue des classes préparatoires ECS et littéraires ?

Site d'inscription aux concours des ENS et du groupe BCE www.concours-bce.com (et le site www.ecricome.org pour les concours des écoles du groupe ECRICOME).

Écoles de commerce : un concours commun

Les élèves de prépas ECS ont pour projet d'intégrer une grande école de commerce et de gestion. Plusieurs écoles se sont regroupées pour offrir des épreuves écrites uniques. La **BCE** (Banque Commune d'Épreuves) regroupe 25 écoles dont **HEC, ESSEC, ESCP-EUROPE, Audencia, EMLYON, EDHEC, Télécom Management**, plus 6 écoles associées telles que l'**ENSAE** (École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique) ou l'**ENS Cachan** recrutant sur admissibilité à HEC, ESSEC et ESCP-EAP. **ECRICOME** est une autre banque d'épreuves communes à 6 grandes écoles de management.
Il est également possible d'intégrer un Institut d'Études Politiques (IEP) dès la fin de la 1ère année d'ECS pour certains IEP de province, et après 3 années de prépa (« cubes ») pour Sciences-Po Paris (master).
Une autre possibilité est de se tourner vers l'université : MASS (Math. Appliquées aux Sc. Sociales) ou en éco-gestion.
Une dizaine d'élèves de khâgne, qui passent les concours, accèdent aussi aux grandes écoles de commerce.

Les débouchés littéraires : un choix élargi

➤ **Les ENS** (Écoles Normales Supérieures Ulm, Lyon et Cachan) sont le débouché prestigieux des prépas littéraires. Leurs concours, gratuits, peuvent être passés 3 fois au plus.

➤ **L'École des Chartes** (par le concours B) forme les responsables de la conservation du patrimoine (archivistes, bibliothécaires, etc.) et/ou prépare à l'enseignement et à la recherche.

➤ **La BEL** : pour valoriser et renforcer l'attractivité des classes préparatoires littéraires, **la Banque d'Epreuves Littéraires** s'élargit à davantage d'établissements (ENS, écoles de commerce et de management BCE et ECRICOME, IEP de province, écoles de journalisme et de traduction, ENSAE, ISMAPP, Dauphine), permettant ainsi aux étudiants de passer de manière unique tout ou partie de leurs épreuves écrites (attention : le nombre d'épreuves communes ainsi que les coefficients appliqués varient selon les écoles : bien s'informer avant de faire ses choix).
Depuis quelques années déjà, près d'un cinquième des candidats aux concours des écoles de commerce et de gestion se présente via l'option **Littéraire** (ouverte aux K A/L et K B/L). Cette voie suit de très près le programme des khâgnes et n'exige pas trop de travail spécifique. Si l'objectif poursuivi est d'intégrer une école de commerce, l'existence d'une classe préparatoire ECS à LLG est un avantage : les élèves de khâgne se font souvent aider par les professeurs de prépa ECS. **Les épreuves orales sont quant à elles les mêmes pour tous les admissibles (ECS et littéraires).**

➤ **Certains Instituts d'Études Politiques** (IEP), en province, recrutent aussi sur dossier et épreuves écrites. Une admission est possible en 2ème année pour les HK. Certaines HK consacrent quelques heures (histoire contemporaine) à la préparation spécifique à l'entrée en 2ème année, d'autres permettent à leurs étudiants de suivre les cours d'histoire contemporaine des ECS. Il n'y a pas de programme officiel. Les admis peuvent demander un report d'intégration pour faire un an de khâgne (et tenter l'ENS).
Cuber sa khâgne ouvre la possibilité de se présenter aux épreuves d'entrée en Master Sciences Po : réflexion/analyse de texte à l'écrit, entretien à l'oral.

Vivre au lycée Louis-le-Grand

La cafétéria

Un lieu de restauration rapide pour une convivialité sur le pouce, des mets chauds (snack et viennoiseries) et des boissons chaudes et froides.

Le foyer socio-éducatif et culturel

Une vie collective en dehors des cours, le foyer animé par Mme Marie-Françoise Meimoun offre une pléiade d'activités.

➤ 7 salles sont à la disposition des élèves qui ont aussi la possibilité, pour certaines activités, d'utiliser la chapelle du lycée et la salle de conférences.

➤ Des professionnels extérieurs interviennent pour les activités artistiques (musique, arts plastiques, théâtre, photo, atelier court-métrage…).

L'orchestre et la chorale du lycée Louis-le-Grand

L'orchestre du lycée Louis-le-Grand, actuellement géré par M. Xavier Bordet (du service Intendance) et un surveillant, est composé d'élèves du lycée de toutes classes (secondaires et préparatoires) qui se réunissent chaque semaine sous la direction d'un chef d'orchestre professionnel. Les élèves attirés par le chant peuvent quant à eux participer à la chorale (où s'invitent parfois quelques enseignants et surveillants), animée aussi par le chef d'orchestre. Moments de travail et de plaisir partagés, le résultat est époustouflant : vous aurez l'occasion de le constater vous-mêmes lors des concerts !

Que ce soit pour l'orchestre ou la chorale, l'engagement horaire est faible : de une à deux heures par semaine ; mais une fréquentation régulière est un gage de qualité pour le concert et l'opérette qui réunissent orchestre et chorale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne et dont la qualité musicale est unanimement reconnue.

Les clubs

➤ Ouverts à tous : foyer d'arts plastiques, clubs photo (argentique et numérique), échecs, Go, rock, piano, guitare, poésie, robotique (avec participation à un concours), vidéo-création, « algorithme », théâtre (3 ateliers avec animateurs, 5 ateliers autonomes), « parlement des jeunes » (animé par Mme Rouillard, professeur d'histoire et géographie). Il faut aussi ajouter le ciné-club hebdomadaire et les conférences. Les journalistes en herbe seront les bienvenus pour relancer le journal des élèves !

➤ Le Khleub Info (dit « Ki ») ouvert aux terminales et aux prépas est en cours de rénovation.

➤ Le foyer des internes (télévision, babyfoot, billard, jeux de société…) est ouvert aux lycéens dans la journée et en soirée.

Les manifestations

➤ **Les concerts** donnés par l'orchestre et la chorale du lycée (avant Noël, au printemps dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, et en fin d'année). Une opérette est aussi régulièrement donnée .

➤ **« Le printemps des poètes »** (mars), dans la salle de conférences, avec, entre autres, lecture de poèmes, exposition et vidéos.

➤ **L'exposition, dans le hall** (en décembre et au printemps), des travaux du club photo et du foyer d'arts plastiques.

➤ **Des pièces de théâtre** : deux spectacles réalisés sous la direction de S. Niedergang et L. Mamath, avec le concours des agents du lycée pour les éclairages et la technique, et du foyer d'arts plastiques pour les décors; par ailleurs, dans un cadre autogéré par les élèves et supervisé par M. Duclos (CPE), une dizaine de pièces par an, montées et jouées par les élèves.

➤ **Plusieurs concerts par an avec les différents groupes rock du lycée** (une dizaine).

➤ **Des conférences, des débats** proposés par les élèves, les professeurs, les associations de parents d'élèves.

Les activités sportives

L'association sportive permet aux élèves de pratiquer, en dehors des heures de classe, diverses activités: basket-ball, danse rock, escalade, tennis de table et volley-ball.

Quatre objectifs pour l'EPS, dans le temps scolaire et extrascolaire

« • L'accès au patrimoine culturel constitué par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques, et certaines de leurs formes sociales de pratique ;
• Le développement des ressources afin de rechercher, par la réussite, l'efficacité dans l'action individuelle et collective, la confiance et la réalisation de soi ;
• L'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à l'entretien de la vie physique et au développement de sa santé tout au long de la vie ;
• L'engagement dans une voie de spécialisation par l'approfondissement de la pratique des activités physiques, sportives et artistiques. »

(Roland Lachenal, professeur d'EPS au lycée)

Les concours

Chaque année, le lycée propose à des élèves, sélectionnés par leurs professeurs, la possibilité de participer aux concours Cicéron (latin) et Kangourou (mathématiques), au Concours général (toutes disciplines générales) et aux Olympiades de Mathématiques, de Physique et de SI.

Les voyages

Au lycée, l'ouverture sur l'extérieur est considérée comme un complément indissociable des études. C'est pourquoi chaque année des élèves partent en voyage scolaire (à l'étranger, mais aussi en France) ou en échange inter-établissements. Le manque de ressources financières ne doit pas constituer un obstacle au départ. Depuis quelques années, la FCPE s'est employée à faciliter l'accès à la caisse de solidarité (en insistant auprès de l'administration pour l'information aux parents).

Des voyages variés

➤ **Les voyages scolaires à l'étranger ou dans des régions françaises,** le plus souvent situés dans le cadre de la classe, comportent un projet pédagogique et culturel. La FCPE demande que toutes les classes de 2nde puissent bénéficier de ces voyages souvent bénéfiques pour la cohésion de la classe, mais leur organisation demeure à l'initiative des enseignants.

➤ **Les échanges inter-établissements** lient le lycée Louis-le-Grand et des lycées étrangers prestigieux : le lycée français de New York, des lycées à Chicago, Budapest, Prague, Pékin, Shanghai, Taïwan et Singapour. Ces échanges ne concernent pas une classe en particulier (sauf Chicago) et sont ouverts aux élèves désireux d'y participer ; des critères de motivation et de travail peuvent toutefois être appliqués en cas de forte demande. Le principe est celui de l'accueil réciproque : les élèves français (qui suivent le cursus de leurs condisciples étrangers) sont reçus par des familles étrangères, dont les enfants sont accueillis en retour par les familles des élèves de Louis-le-Grand.

➤ **Les voyages thématiques** : Un voyage « Astronomie » a lieu au Chili. Et cette année, un voyage a été exceptionnellement organisé en Australie (observation du passage de Vénus entre le soleil et la terre). Ce type de voyages est relativement coûteux, et seuls l'intérêt scientifique et surtout une accessibilité équitable pour tous les élèves volontaires, y compris dans l'aide financière apportée à certains d'entre eux, peuvent à nos yeux justifier l'organisation de tels déplacements.

Quelques voyages organisés en 2011-2012

➤ À l'étranger : Chicago (traditionnellement la 1ère L), Prague, Pékin, Shanghai, Taïwan, New York, Madrid, Florence, Venise, Chester, St-Petersbourg, Ecosse.

➤ En France : semaines ou week-ends de ski (La Toussuire, Morzine), voyages thématiques (Caussens, St-Paul en Chablais, Crévoux, La Chapelle d'Abondance, Vagney, Briançon (Terminales stage de géologie)).

Dossier Langues et voyages linguistiques

La FCPE a élaboré depuis quelques années un dossier Langues (disponible sur notre site). Il fait le point sur les possibilités offertes par le lycée et hors du lycée, sur les voyages linguistiques notamment (réactualisation en cours).

Tout sur l'internat...

Nichées au dernier étage du lycée, quelque 337 chambres permettent de loger un bon tiers des effectifs des classes préparatoires à Louis-le-Grand. Pour un forfait annuel d'environ 2250 € (tarif 2011-2012, payable par trimestre), la formule est financièrement imbattable et, sans surprise, la demande excède largement l'offre. L'affectation des places, arrêtée en dernier ressort par le proviseur, obéit à trois critères principaux : la situation financière et familiale de l'étudiant, l'éloignement géographique de son domicile, son rang de classement. Le jeune âge du candidat compte également. Les élèves boursiers, retenus en CPGE à Louis-le-Grand, éloignés géographiquement ou ayant des temps de transports incompatibles avec leur scolarité, sont prioritaires au sein de l'internat. En cas de problème, nous pouvons vous conseiller et vous aider ! Pour ceux ou celles qui ne sont pas admis à l'internat, l'administration et les associations de parents d'élèves se mobilisent pour proposer des adresses de logement aux familles, à proximité du lycée. Les externes ont la possibilité de prendre tous leurs repas sur place y compris le petit-déjeuner (statut « d'interne-externé » pour un tarif annuel d'environ 1763 €). Internes ou externes : aucune différence de résultats aux concours…

Heureux bénéficiaires et nouveaux entrants, ce petit abécédaire en guise de guide…

Autodiscipline

À « LLG », cette tradition est jalousement conservée : les internes vivent en autodiscipline quasi-totale et circulent librement à toute heure du jour et de la nuit : « On nous fait entièrement confiance et c'est vraiment bien. Ici, tout le monde se respecte et comprend les règles de vie commune ». Les surveillants (maîtres d'internat et maîtres au pair) veillent au respect du silence après 22 heures dans les couloirs et les chambres, sans avoir guère à intervenir.

Bof... !

Unique point noir de l'internat : la cantine… La critique est quasi unanime : les repas manquent avant tout de diversité. Même le restaurant universitaire voisin est plus apprécié ! Encore faut-il avoir le temps d'y aller… pas toujours possible en semaine, mais à tenter le week-end, pour une somme modique. « La semaine, il faut prévoir des trucs à manger, parce que bon, la cantine… En toute objectivité, si vous n'êtes pas délicats et si vous n'avez pas été élevés entre Le Meurice et le Pré Catelan, vous pourrez manger à peu près correctement, disons, cinq fois sur sept. Mais quand vous en aurez assez de la paella, du couscous franchouillard, des œufs durs épinards et des semelles de bœuf, vous apprécierez votre saucisson sec et vos BN », explique un élève. Son voisin enchaîne : « Combien de fois je me suis retrouvé à onze heures du soir au McDo d'à côté tellement j'avais faim… Le soir, il y a rarement le choix entre deux plats, ou alors le deuxième plat a déjà été vu à midi… ». Alors, heureux de rentrer au bercail ? « Oh, oui ! Surtout pour bien manger ! ». Nous voilà contents et rassurés… Heureusement qu'il reste le p'tit-déj' ! Cette année, parents et élèves se sont impliqués dans la commission « cantine » et ont fait bouger les choses…dans le bon sens.

Calendrier

L'internat est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les portes se referment pour les vacances scolaires, hormis pendant les périodes de concours. Le service de restauration est assuré du lundi matin (petit-déjeuner) au samedi midi. Le sas vitré de la loge est activé à partir de 21 heures par le veilleur de nuit. La nuit et les week-ends, un personnel d'astreinte (personnels administratifs, maîtres d'internat, infirmière) est prévu.

Douches

Elles sont communes et au nombre de 6 par bloc de 35 à 40 chambres, soit environ 6 utilisateurs par douche. Des travaux sur le réseau d'eau chaude ont eu lieu cette année pour en améliorer la qualité. Les sanitaires font l'objet d'un nettoyage quotidien très apprécié par les internes.

Entraide

… ou encore « solidarité », valeur emblématique, précieuse entre toutes, surtout pour les internes qui ne peuvent attendre de soutien immédiat et chaleureux que de leurs voisins. À les entendre, ils apprennent vite à se connaître, par affinité de « couloir »… L'administration et le personnel du lycée ne sont pas en reste. « Avec les internes, nous fonctionnons un peu comme une grande famille », témoigne Mme l'intendante. « Nous veillons sur eux et, quand ils rencontrent un problème, quel qu'il soit, ils n'hésitent jamais à nous en parler ». « Pour ce qui est de se faire des potes, ça va plus vite en internat. On connaît rapidement tout son couloir, on n'est jamais seul et on trouve toujours quelqu'un pour discuter ou qui a la solution à notre problème », témoigne un élève.

Formidable (expérience)

… le souvenir que gardent les élèves de leurs années d'internat. Pour beaucoup, cette première aventure, loin du cocon familial, offre un apprentissage des droits et des devoirs de la vie en communauté… « Bien sûr, la présence de nos parents ou de nos frères et sœurs peut nous manquer, mais c'est tellement grisant, surtout au début, d'avoir à se débrouiller tout seul », témoigne cet élève qui ne rentre qu'aux grandes vacances et essaie, sur la prière maternelle, « d'appeler au moins une fois tous les 15 jours ».

Gain (de temps pour travailler)

C'est un des principaux avantages de l'internat : ni perte de temps dans les transports, ni problèmes d'intendance… Pour quoi faire ? : « Euh… Travailler ! ». Pas de folles tentations ou distractions non plus dans cet internat ultra-studieux. On ne peut donc vraiment qu'y travailler « Nous n'avons à nous préoccuper de rien d'autre que de notre travail. C'est plutôt pas mal, non ? ». À tel point qu'ils sont très nombreux à confesser ne pas vraiment profiter du si beau Quartier latin durant ces années de prépa !

Horaires (des bibliothèques et du CDI)

Le CDI et la bibliothèque des prépas ouvrent à 10h, la bibliothèque générale à midi. Ouvrir plus tôt serait apprécié : « Quand le personnel de service fait le ménage dans nos chambres, on aimerait pouvoir y travailler ». Mais aussi : « Quelquefois, la bibliothèque ferme plus tôt que l'horaire indiqué, sans doute pour des problèmes de personnel. ».

Individuelles (chambres)

Certes, elles sont exiguës mais « individuelles » ! Une intimité très appréciée par les intéressés. Quelques rares chambres dites « pompiers », à défaut de présenter le même isolement, ont la sociabilité en partage : entre deux chambres, le mur de séparation est en partie absent côté fenêtre afin de ménager l'accès aux pompiers et remplacé par un rideau. Une chambre « pompier » n'est jamais attribuée deux années de suite aux mêmes étudiants.

Jour

Petit-déjeuner à partir de 7 h 30, dîner dès 18 h 30 (c'est la ruée !), fin du service à 19 h 30. Le samedi, fin du service de cantine à 12 h 20. Ménage des chambres en matinée.

Kdo (chocolat, fleurs...)

Chocolats, fleurs, petits mots… Ils sont le témoignage de la gratitude des internes envers le personnel qui entretient avec ces très grands adolescents des relations quotidiennes, bienveillantes et bien souvent rassurantes.

Logistique

L'établissement fait tout pour rendre la vie la plus agréable possible aux internes. Le ménage est assuré au quotidien dans les W-C et les sanitaires ; les chambres sont nettoyées deux à trois fois par semaine, un service de lingerie est assuré avec lavage des draps toutes les trois semaines et possibilité pour les élèves de donner leur linge à laver (Attention, seuls les tissus supportant une très haute température de lavage sont acceptés!). Les internes soulignent également la réactivité de l'établissement en cas d'incident signalé (problème d'électricité, de serrure…). L'entretien de certains « couloirs » est difficile, certaines chambres tiendraient du cauchemar ménager… Quelques élèves se passeraient de dire « bonjour » au personnel, ignoreraient les règles d'hygiène élémentaire, dans les lieux d'aisance par exemple : « parfois on se demande où certains élèves ont appris les règles d'hygiène ». Un sujet récurrent (si l'on ose dire) dans les propos des internes et cela se comprend. Bref, quelques révisions s'imposent…

Mixité

Un bloc filles, un bloc garçons, sauf un bloc dont la séparation des genres n'est tangible que par son couloir et où, de l'avis unanime, « tout se passe très bien ».

Nuit

Le silence absolu est de rigueur à partir de 22/23 heures. Les élèves doivent rester « seuls » dans leur chambre : fin des discussions entre élèves, fin des douches…

Office

Il y a une sorte de mini-cuisine équipée d'un frigo, de deux plaques chauffantes et d'un four à micro-ondes par « couloir ». Bref, pas de quoi jouer les cordons bleus ou les cuistots pour famille nombreuse, d'autant que trop de fumée déclenche l'alarme incendie. Ce type d'incident se produit en moyenne dix fois par an. « Nos élèves aiment bien se préparer eux-mêmes à manger durant le week-end. Mais ils doivent mieux veiller à la sécurité ainsi qu'à l'hygiène des frigidaires et du mobilier », explique Mme l'intendante. L'office est fermé entre 22h et 7h du matin.

Petit-déjeuner

Le repas préféré des internes ! Il a tout pour plaire : bon, copieux, varié et plein de fruits frais. De quoi bien démarrer la journée !

Quiès (boules)

Un équipement fortement conseillé, même si les élèves sont très civilisés. Les cloisons ressemblent, selon les élèves, à « du papier à cigarettes ». Donc insonorisation à parfaire.

Règlement

L'internat possède son propre règlement intérieur, document qui décrit le matériel fourni, le fonctionnement de la laverie, l'interdiction de certains appareils électriques… Son application est parfois sujette, selon les internes, à une libre interprétation. Une certitude : interdit de fumer dans le lycée et ses chambrettes !

Des maîtres d'internat ou maîtres au pair sont chargés d'encadrer les internes et de veiller au respect du règlement. Symbole d'autorité, le vouvoiement n'empêche pas une certaine complicité entre les deux parties, qui plus est lorsque certains de ces responsables sont eux-mêmes d'anciens élèves du lycée Louis-le-Grand.

Sociabilité

A LLG, elle s'épanouit sans entrave. Néanmoins, il arrive parfois qu'un élève semble seul ou isolé. Signe, peut-être, d'une souffrance, d'une difficulté passagère ou durable, ce type de comportement passe rarement inaperçu. Signalé, il fait l'objet de toute l'attention des personnels administratifs, mais aussi de l'encadrement pédagogique et sanitaire : proviseurs, conseillers pédagogiques d'éducation (CPE), maîtres d'internat, infirmières… Les parents en sont évidemment très vite informés.

Taille (des chambres)

Ou l'art de se mettre en « T » pour mesurer sa chambre : « Tu te mets au milieu de la chambre, tu étends les bras et tes mains touchent les deux murs. ». De fait, les chambres mesurent 2 mètres de large, 3 de long et 4 en hauteur (l'idéal pour bien grandir…). Lit en mezzanine (avec juste un traversin en guise d'oreiller), bureau au-dessous qui en fait toute la longueur, lavabo, penderie (pas de cintres fournis), 3 étagères pour les précieux livres, 3 prises électriques, prise internet, lampe de bureau murale : « C'est petit, moins de 6 m², mais super bien agencé ; on respire grâce au volume sous plafond. ». « Imaginez très petit puis divisez encore par trois. En revanche, le tout est assez fonctionnel. ». « Ça n'a pas l'air grand mais c'est exactement ce qu'il faut pour bien passer l'année. De toutes les façons, on est là pour travailler ! ». Alors, rassérénés !?

Urgence

Depuis plus de dix ans, il n'y a jamais eu de situation d'urgence ou de grave danger. Néanmoins – et par exemple, si le chauffage tombait en panne en plein hiver –, il faudrait bien trouver à héberger ailleurs ces valeureux internes. D'où l'obligation absolue d'avoir un « correspondant » résidant à Paris ou en proche banlieue. Un élève peut également se voir exclu temporairement (si, si, cela arrive… !) et, dans ces cas-là, « Il faut bien que le correspondant prenne le relais », explique la proviseure-adjointe responsable des CPGE. « Nous sommes incorruptibles sur ce sujet et il faut que le correspondant soit vraiment en capacité d'héberger l'élève, ce qui, dans les faits, ne se révèle pas toujours le cas… ».

Vaisselle

Pas de vaisselle, ni d'ustensiles fournis dans les mini-cuisines de l'internat : si l'on veut se faire un thé ou cuire des pâtes un dimanche soir, prévoir un minimum de vaisselle ! Les plus malins « l'empruntent » à la cantine…

Wi-Fi

Internet : un point à améliorer (accès difficile, lenteur, coupures prolongées le week-end, trop de connexions simultanées? équipement sous-dimensionné?). Pourtant, le réseau Wi-Fi du lycée couvre la quasi-totalité des bâtiments ; il est doublé par un réseau Ethernet couvrant l'ensemble des chambres (une prise par chambre).

Zen

Chouchoutés comme ils le sont, les internes à LLG semblent particulièrement détendus
Autant, en tout cas, que peuvent l'être des préparationnaires aux grandes écoles… !

La FCPE au lycée Louis-le-Grand

Tout d'abord un grand MERCI à vous parents qui, chaque année, nous soutenez et nous renouvelez votre confiance: grâce à vous, à Louis-le-Grand, nous renforçons notre présence, notre place et notre rôle de fédération représentative, à l'écoute de tous les parents, au service de tous les élèves..

La FCPE est la première fédération nationale de parents d'élèves par sa représentativité et par le nombre de ses adhérents ; son ancrage national, départemental et local en fait un partenaire important dans le monde éducatif ; et au lycée Louis-le-Grand, l'implication d'une équipe motivée et le soutien des parents permettent à la FCPE-LLG d'être l'un des conseils locaux les plus importants de Paris.

La FCPE défend les valeurs républicaines de l'école publique : égalité, laïcité, gratuité. Dès lors, nous agissons pour que chaque élève parvienne aussi loin que le lui permettent ses capacités, là où ses désirs le guident.

Forte de ces valeurs et de ces objectifs, la FCPE du lycée Louis-le-Grand est un acteur engagé dans la vie du lycée, et au-delà.

Nous rejoindre, nous encourager, nous soutenir, c'est participer – de près ou de loin – au maintien d'un environnement d'excellence, de réussite pour tous, de justice et d'égalité.

Adhérer à la FCPE du lycée Louis-le-Grand, c'est partager cette ambition, mais aussi garantir les moyens et l'indépendance nécessaires à l'intégrité de notre association.

Conseil des parents d'élèves FCPE du lycée Louis-le-Grand
123, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Nous contacter par téléphone : 06 42 92 05 38
Notre courriel : fcpe.llg@gmail.com - Notre site : http://fcpe.llg.free.fr

Qui sommes-nous ?

Le conseil local du lycée Louis-le-Grand

C'est d'abord l'émanation de l'ensemble de ses adhérents : ils élisent le bureau de l'association: ; celui-ci va organiser et gérer les actions et les rendez-vous réguliers ou exceptionnels liés au rythme scolaire et à ses nécessités. Tous ceux qui le souhaitent peuvent être candidats, à condition d'être adhérents de la FCPE.
Le bureau est actuellement composé d'un président, de deux vice-présidents (un pour le lycée, un pour les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles), d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier-adjoint, des administrateurs du site internet et de tous les délégués de niveau (seconde, 1re, terminale, classes préparatoires).
Le bureau élargi rassemble les délégués de parents d'élèves de chaque classe et tous ceux qui prennent part, au fil de l'année, aux réflexions et aux actions de l'association : brochure, réunions thématiques et conférences, cantine, logements, communication, Union locale FCPE, convivialité...

Réunions

Le bureau se réunit en moyenne une fois par mois, au moment de la préparation des temps forts du lycée (actions ou événements particuliers, conférences, journée « portes ouvertes » du lycée, communication, brochure…), et à chaque fois que cela est nécessaire. En plus de profiter d'un climat d'échanges convivial, participer de manière permanente ou occasionnelle à la vie du bureau permet d'être informé au plus près de la vie du lycée. Vous y êtes les bienvenus !

Quelle place ?

La FCPE est un interlocuteur permanent de la direction de l'établissement. Nos bons résultats électoraux nous ont permis de devenir en octobre 2007 l'association de parents majoritaire à LLG et de le rester plusieurs années : Il tient à vous de nous permettre de reconquérir cette première place et de la maintenir.

Le bureau * du conseil local du lycée en 2011-2012

Présidente	Latifa Bachene	latifa.bachene@nerim.net
Trésorière	Evelyne Méphane	emephane@admin.in2p3.fr
Secrétaire	Hélène Lyon-Caen	helene.lyon-caen@ens.fr
Vice-président lycée	Christophe Bennéhard	bennehard@yahoo.com
Vice-président CPGE	Philippe Mouttou	p.mouttou@orange.fr

* Vous retrouverez la liste complète de notre bureau sur notre site http://fcpe.llg.free.fr/ (menu « association »)

Quel est notre rôle ?

➤ ***Tout au long de l'année,*** nous intervenons pour représenter les parents auprès de l'administration et des enseignants, et en être les porte-paroles attentifs et vigilants. Nous sommes également une force de propositions et un relais des parents pour des interventions régulières ou urgentes.

Notre activité principale vise à vous faire partager les informations que nous collectons pour toutes les classes et pour tous les niveaux (2ndes, 1ères, terminales et classes préparatoires) grâce à notre représentation dans les instances décisionnelles du lycée (conseil d'administration, conseil de la vie lycéenne, conseils de classes, etc.) et grâce au travail et à l'expérience des membres de l'association.

➤ ***Aux grandes étapes qui rythment les cycles scolaires*** : préparation des conseils de classe, , compte rendu diffusé aux parents et réunions de synthèse, rencontres avec l'administration pour porter vos remarques et préoccupations, et faire avancer nos propositions.

➤ ***En organisant des réunions destinées à éclaircir des étapes-clés de la scolarité*** : choix des filières et options en 2nde, épreuves anticipées et spécialités en 1ère, options au bac et inscriptions post-bac en terminale, inscriptions cumulatives et modalités des concours aux grandes écoles en classes préparatoires ;

➤ ***En proposant des actions ciblées sur l'orientation,*** avec plusieurs rendez-vous annuels : en septembre, une conférence thématique ; fin novembre, une journée consacrée aux perspectives offertes après le baccalauréat ; en février conférence « Médecine et études médicales » ;

➤ ***En mettant régulièrement à jour notre site internet*** (http://fcpe.llg.free.fr) avec des informations émanant du lycée, mais aussi d'organismes ressources extérieurs ;

➤ ***En réactualisant chaque année cette brochure*** présentant le lycée (classes secondaires et classes préparatoires) et les conseils des « anciens parents » ;

➤ ***En éditant des documents spécifiques*** pour vous informer sur les filières post-bac (scientifiques, littéraires, commerciales, technologiques à l'université ou en classes préparatoires), sur les concours et grandes écoles;

➤ ***En vous apportant l'aide individuelle*** dont vous pourriez avoir besoin, sur des thèmes plus particuliers : langues, internat… Des contacts peuvent avoir lieu à la suite des réunions, par téléphone (06 42 92 05 38) ou par courriel (fcpe.llg@gmail.com). Les parents vivant en province ou à l'étranger le savent bien…

➤ ***En tenant à jour des informations sur les offres de logement*** dans Paris, à proximité du lycée, pour les étudiants des classes préparatoires.

Avec quels moyens fonctionnons-nous ?

Notre trésorerie provient exclusivement des adhésions,

sous trois formes :

- Une partie de l'adhésion rétrocédée par la FCPE nationale (4 euros) ;
- Une contribution spécifique pour notre conseil local (11 euros) ;
- Un don pour ceux qui peuvent apporter une aide supplémentaire.

Pourquoi une contribution spécifique au conseil local de la FCPE-LLG ?

- Chaque année, nous devons faire face à des coûts incompressibles : brochure de rentrée, téléphone, organisation de conférences, réalisation de documents…
- Dans le cadre du financement de ces dépenses, nous appliquons l'obligation légale qui interdit toute forme de publicité dans les documents fournis par les associations de parents au sein des établissements scolaires.

NB : Le montant de votre adhésion et de vos dons est déductible aux 2/3 de vos impôts.

Votre contribution est utilisée au mieux

- Si nous disposons de documents en couleur, nous le devons à la générosité de certains parents adhérents.
- Nous réalisons un très grand nombre de documents dans l'année : brochure annuelle, mais aussi dossiers destinés à aider les délégués de parents d'élèves, dossiers sur les filières et procédures post-bac, sur les classes préparatoires et les concours… Ceux-ci sont gracieusement mis à la disposition des parents qui les demandent.

Aidez la FCPE en adhérant, mais aidez-la aussi à fonctionner en apportant vos connaissances, vos compétences, votre savoir-faire et votre enthousiasme !

Notre philosophie est de partager les informations : c'est pourquoi notre site internet est ouvert à tous et ne comprend pas de rubrique destinée à nos seuls adhérents. C'est également la raison pour laquelle nos réunions sont ouvertes à tous.

Votre adhésion et votre confiance sont les moyens de nous aider à poursuivre dans cette voie en nous permettant de rester un interlocuteur représentatif au sein du lycée.

Votre participation à nos activités nous aidera à actualiser et développer les contenus déjà riches que nous avons constitués au fil du temps.

Conseil local, mode d'emploi

Écouter, informer, conseiller les parents d'élèves

Parce qu'une fédération de parents d'élèves a pour vocation première de représenter les parents, nous organisons une réunion d'information et d'échanges chaque mois et assistons les parents à chaque fois que c'est nécessaire, notamment pour préparer les conseils de classe.

Agir sur le fonctionnement du lycée et la vie scolaire

Les membres élus participent aux travaux et aux votes :

- Du conseil d'administration (CA) et de la commission permanente : emploi des dotations en heures d'enseignement mises à la disposition du lycée, structure pédagogique (nombre de classes, répartition des élèves), budget, projet d'établissement, voyages, etc. ;
- Du conseil de la vie lycéenne (CVL), présidé par le proviseur, composé de 10 élèves élus et de 10 adultes. Le CVL est consulté notamment sur l'organisation des études et du temps scolaire ; l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur ; la santé, l'hygiène et la sécurité ; l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires, etc. ;
- De la commission hygiène et sécurité (créée par le CA, sur proposition d'élus enseignants et avec le soutien actif de la FCPE), du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, ainsi que du conseil de discipline.

Représenter ses pairs dans les conseils de classe

Les parents sont représentés dans chaque classe du second degré par **quatre délégués** : Chaque association propose deux délégués (un titulaire et un suppléant) qui sont ensuite désignés par le proviseur.

- Les délégués participent à **la préparation du conseil de classe**, en prenant contact avec les parents de leur classe, en rencontrant les professeurs.
- Deux délégués (un par association) sont présents au conseil de classe., ils en rédigent le compte-rendu et le diffusent auprès des parents.
- Au-delà de leur participation au conseil de classe, les parents délégués sont à votre disposition pour toute difficulté ou besoin d'éclaircissement.

Délégué(e), pourquoi pas vous ?

Si ce rôle vous tente, soyez les bienvenus ! Venez nous rencontrer aux premières réunions et « prendre la température ». La plupart des délégués ont une vie professionnelle très remplie : c'est dire qu'être délégué ne constitue pas une charge considérable ! Enfin, si cette fonction vous offre une bonne vision sur la vie de la classe dont vous êtes en charge , elle doit bien entendu être mise au service de tous.

Quelles ont été nos actions ?

Un décret toujours d'actualité !

La FCPE a engagé toute sa force de persuasion pour faire appliquer le décret de 2006 qui renforce la place des parents d'élèves, avec, en particulier, le principe de 2 réunions annuelles entre parents et professeurs dans chaque classe. Depuis 2007, il y a enfin une réunion par an dans toutes les classes de 1ère et de Tle. **Cette année, nous avons à nouveau demandé, en C .A. la tenue d'une 2nde réunion** (notamment pour les classes de seconde).

Vigilance sur les moyens mis en oeuvre

La mise en place d'une réforme efficace du lycée demande plus de moyens, or nous constatons d'année en année une diminution de la dotation horaire globale, ce qui nous a amenés à voter ces 2 dernières années contre la DHG soumise en C.A.
Par ailleurs, la classe de STI2D n'a pas bénéficié des subventions nécessaires à son bon fonctionnement, nous continuons là aussi à interpeller les responsables de la Région et du Ministère pour les inciter à respecter leurs engagements, afin que les élèves recrutés dans cette filière puissent travailler dans de bonnes conditions.

Des actions ciblées sur l'orientation

La préoccupation des parents pour leurs enfants porte avant tout sur l'orientation. Pour répondre à cette attente, la FCPE est à l'initiative et organise depuis plusieurs années de multiples rencontres sur ce thème.

En septembre, nos conférences (« Les métiers de l'ingénieur », « Les filles et les Sciences », « Les grandes écoles de commerce », etc.) ont permis à de nombreux élèves, grâce aux échanges-débats avec les intervenants, de découvrir et/ou de mieux comprendre les arcanes des filières et métiers, et d'identifier les perspectives offertes.

Novembre, une journée traditionnellement dédiée à l'orientation après le bac. : matinée en salle des conférences, déjeuner informel, ateliers par filière l'après-midi.

Février-Mars, une soirée consacrée aux études médicales sous forme de rencontre-débat avec des professeurs universitaires, des étudiants de diverses universités de médecine qui viennent parler de leur parcours, les lycéens et leurs parents.

Tout au long de l'année, notre site a proposé des informations actualisées sur les évolutions et les réformes en cours, des actualités culturelles, des dossiers...

De plus, nous organisons des conférences moins scolaires mais tout aussi intéressantes : « histoire des sciences », « enjeux des réseaux sociaux », ou sur la laïcité (en association avec des professeurs du lycée).sont parmi les plus récentes.

Le suivi des dossiers des candidats Post-Bac

Chaque année, quelques élèves n'obtiennent pas d'affectation post-bac à l'issue du troisième tour de la procédure informatique. Nous restons en contact avec leurs parents et veillons à ce qu'une solution soit trouvée.

Une attention particulière aux étudiants étrangers...

L'internat fermant durant les vacances scolaires, les étudiants étrangers dépourvus de correspondant local doivent trouver un hebergement. Très sensibles à ce problème, les parents de la FCPE participent régulièrement à l'accueil de ces étudiants.

... et une assistance en matière de logement

Pour les étudiants des classes préparatoires venant de province ou de l'étranger, se loger est un souci permanent. La FCPE explique chaque année les règles du jeu de l'internat, fournit des pistes pour les recherches de logement et tient à jour, dès le mois de mai, les offres de logement faites par les particuliers.

La cantine ...

La FCPE intervient régulièrement pour une amélioration de la qualité et du confort de la cantine. En 2008, grâce à une lecture attentive du budget, la FCPE avait permis d' augmenter la part consacrée aux achats de denrées alimentaires. En 2009, les deux associations de parents d'élèves ont réalisé une enquête auprès des élèves du lycée. Les résultats ont été présentés à l'administration. Une commission a été créée en 2010 pour suivre les changements et c'est dans ce cadre que nos réunions et contacts réguliers avec les représentants de la région ont permis des améliorations notables au cours de cette année 2011-2012. La Fcpe a demandé que les menus puissent être consultés en ligne.

...et la cafétéria

Après la grande mobilisation de l'année dernière, nous avons œuvré et obtenu le maintien d'une cafétéria menacée de fermeture. Nous restons très vigilants au respect des engagements de la société exploitante (contrat de service public) en ce qui concerne les prix, les prestations mais également l'aménagement et le confort des lieux.

Combattre la « triche »

Le souci d'équité qui nous anime nous conduit à mener une action determinée face à ce problème récurrent. . Dans une lettre ouverte, la FCPE a demandé au conseil d'administration, dès la rentrée, la mise en place et le respect d'une charte spécifique avec des règles, des recommandations et des sanctions efficaces : information aux élèves par le proviseur, pratiques simples à adopter par les professeurs lors des D.S., application de mesures punitives conséquentes pour les personnes qui enfreignent ce règlement... Nous alertons également les parents afin qu'ils en discutent avec leurs enfants.

Aide aux familles

Chaque année, nous sommes très attentifs à l'utilisation et à la répartition des aides (fonds social lycéen, aide de la région pour le secondaire, caisse de solidarité). Pour faciliter le recours à la caisse de solidarité, nous avons demandé à l'administration d'anticiper les difficultés de financement des voyages scolaires en créant un formulaire remis aux parents lors de l'inscription.

Et d'autres thèmes toujours d'actualité

Demande de soutien renforcé aux élèves en difficulté ; vigilance sur la mise en place de la réforme du lycée ; développement de la pratique orale des langues vivantes, des échanges scolaires ; constitution des classes avec des effectifs équilibrés en fonction de la diversité des élèves ; développement d'épreuves communes de préparation au baccalauréat ; amélioration des outils de communication au sein du lycée dans le respect de l'éthique et du droit à l'image ; et au-delà du lycée, liens avec le Réseau Education Sans Frontières, et l'union locale FCPE.

Quels sont nos projets ?

Afin que nos enfants trouvent les meilleures conditions pour leurs études et leur épanouissement, nous souhaitons votre appui pour :

- La mise en œuvre de la réforme du lycée en tenant compte de la culture et des caractéristiques du lycée Louis-le-Grand ;
- Le maintien d'une filière littéraire d'excellence, y compris en CPGE ;
- La limitation à 38 élèves maximum par classe dans le secondaire ;
- La mise en place d'une aide individualisée à tous les niveaux du secondaire ;
- L'instauration d'une seconde rencontre annuelle parents-professeurs.
- L'organisation des conseils de classe à des heures plus compatibles avec l'emploi du temps des parents ;
- La présence d'une assistante sociale ; Le maintien des effectifs de personnels;
- L'amélioration de la cantine, l'aménagement d'un espace plus convivial à la cafétéria ;
- La lutte contre le démarchage publicitaire des officines de cours particuliers qui jette le trouble dans les esprits et le discrédit sur les compétences des équipes pédagogiques.

Nous resterons plus que jamais à votre écoute pour toutes propositions/actions qui profiteraient à l'intérêt des élèves.

Adhérer, c'est votre premier soutien...

En rejoignant le conseil local FCPE du lycée, vous contribuez à la défense de l'école publique, laïque et gratuite. Vous trouvez informations et conseils. Vous êtes en contact avec des personnes attentives, exigeantes, tolérantes et ouvertes. Et, accessoirement, aimant les bons moments de détente et de convivialité.

... pour nous aider à conserver une véritable indépedance politique et financière

La préservation de notre indépendance vis-à-vis de tout parti politique, de toute organisation syndicale et de tout annonceur publicitaire n'est assurée que par le seul fruit de la cotisation de nos adhérents. Adhérer, c'est garantir cette indépendance, c'est garantir la défense des seuls intérêts de tous les élèves.

Vos nombreuses voix aux élections d'octobre permettront à la FCPE de conforter sa place et d'avoir une majorité de sièges au conseil d'administration de l'établissement pour porter votre parole. Pensez à voter !

* Rappel : le montant de votre adhésion et de vos dons est déductible aux 2/3 de vos impôts.

Notes personnelles

Classe de mon enfant

Professeur principal :

Délégués FCPE de la classe :

Sites web utiles:
fcpe.llg.free.fr
eduscol.education.fr
www.onisep.fr
www.admission-postbac.fr
www.scei-concours.fr
www.concours-bce.com

Annuaire du lycée Louis-le-Grand*

123, rue Saint-Jacques 75005 Paris
Site : http://www.louis-le-grand.org

Tél. : 01 44 32 82 00
Fax : 01 44 32 82 33

Proviseur

M. Michel Bouchaud

Proviseurs-adjoints

M. Laurent Cantuel
Mme Françoise Gombert
Mme Anne Martin

Secrétariat

Mme Nassima Aït-Bachir,
M. Rémy Deregnaucourt
Mme Éliane Faure
Mme Marie-Flore Martin
Melle Sandrine Perrot

Conseillers principaux d'éducation (CPE)

Secondes et Premières	M. Boris Boulben	01 44 32 82 18
Terminales TS3 à TS7,STI2D, MPSI, MP, MP*	Mme Marie-Fr. Meimoun	01 44 32 82 21
TL, TS1, TS2, PCSI, PC*, PSI*, HK, K, ECS	M. Daniel Duclos	01 44 32 82 19

Intendance

	Mme Anny Montillon	
Assistante logistique	Mme Karine Régnier	01 44 32 82 14
Internat, cantine, bourse	M. Xavier Bordet	01 44 32 82 11
Personnel	Mme D. Gachadouat	01 44 32 82 15
Achats, dépenses	Mme Catherine Montaut	01 44 32 82 13
Comptabilité	Mme Catherine Serrano	01 44 32 82 12

Infirmières

Mme Annick Cherbit, 01 44 32 82 23
Mme Annie Sotto 01 44 32 82 24

Médecin scolaire

Mme Claudine Livrozet

Médecin de l'internat

M. Ha Le Van (rue Royer-Collard)

CIO (Centre d'information et d'orientation)

2, rue Paul-Bourget, 75013 Paris
Tél. : 01 45 80 32 52 Fax : 01 45 65 94 01
Mél : ce.cio13@ac-paris.fr

*Cet annuaire a été établi au 1er juin 2012.

Bienvenue au lycée Louis-le-Grand !

Faciliter votre parcours à Louis-le-Grand, telle est la vocation de cette brochure. Nous l'avons conçue pour vous guider, pour répondre à vos questions et pour vous aider à identifier les étapes clés d'une année scolaire.

Comment accompagner votre enfant durant ses années (et les vôtres) au lycée ? Comment évaluer les résultats au bout d'un trimestre de seconde ou de classe préparatoire ? Comment vous repérer dans le maquis des options et de l'orientation ?

Pratiquer une activité au lycée en dehors des cours ? Oui, mais laquelle choisir entre le théâtre, la musique, la chorale, l'orchestre, le sport, la photo, les échecs ou le ciné-club ?

Elèves, parents, nous sommes à votre écoute ! pour répondre à vos interrogations, pour vous aider à comprendre les exigences des professeurs, mieux appréhender la réforme du lycée, échanger impressions et points de vue : venez nous rejoindre à la FCPE-LLG l'association de parents d'élèves, laïque, indépendante de tout parti politique et de tout financement commercial.

Spécial réforme du lycée
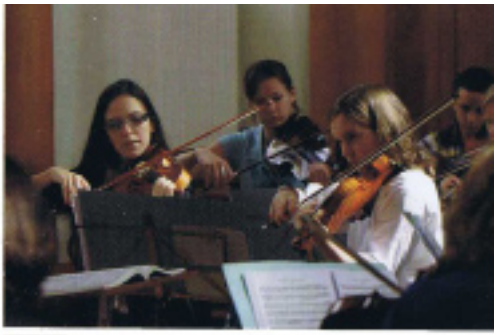
FCPE-LLG - 123 rue Saint-Jacques - 75005 Paris

tél. 06 42 92 05 38 - @ : fcpe.llg@gmail.com

site : http://fcpe.llg.free.fr